

## Emploi et territoires de 1975 à 2009 : tertiarisation et rétrécissement de la sphère productive

Vincent Hecquet \*

---

De 1975 à 2009, le nombre d'emplois a fortement progressé en France métropolitaine, passant d'après les recensements de la population de 20,8 millions à 25,7 millions. En ces trente-quatre ans, le monde du travail a été reconfiguré à travers un profond mouvement de tertiarisation. Plus de 8,8 millions d'emplois ont été créés dans les activités tertiaires. À l'opposé, l'industrie a perdu 2,5 millions d'emplois. L'agriculture en a perdu 1,4 million et la construction plus de 117 000.

Cette tertiarisation s'est traduite par un bouleversement des logiques productives des territoires. L'économie géographique distingue habituellement trois sphères d'activité : une sphère dite conventionnellement « productive », dont la production peut être exportée hors du territoire et qui relève de logiques de compétitivité ; une sphère résidentielle liée à la présence de population ; une sphère publique financée par les prélèvements obligatoires. En trente-quatre ans, la sphère productive est passée de 48 % à 35 % des emplois. La part de la sphère publique est passée de 18 % à 31 %. En 1975, la sphère productive représentait plus de la moitié des emplois dans 10 des 22 régions de métropole, 49 départements sur 96, 208 des 348 zones d'emploi. En 2009, elle n'était plus majoritaire dans aucune région ni aucun département, et elle ne le restait que dans seulement 10 zones d'emploi.

De même que la population, l'emploi a cru davantage dans les régions du Sud et de l'Ouest. Entre les zones d'emploi, les clivages reposaient traditionnellement sur l'opposition entre le rural agricole et le tertiaire urbain ainsi que sur la part d'emploi industriel. Désormais, ils se fondent d'abord sur la composition des tissus tertiaires, reflétant le poids inégal des villes, le développement d'une économie résidentielle sur le pourtour méditerranéen et dans une part croissante de l'espace rural. De 1999 à 2009, les métropoles ont gagné de nombreux emplois et habitants, plus que les villes plus petites.

---

**Rappel :**

Les jugements et opinions exprimés par les auteurs n'engagent qu'eux mêmes, et non les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori l'Insee.

\* Insee.

L'auteur remercie les deux rapporteurs de la revue pour leurs observations sur la première version de l'article, mais il reste seul responsable des erreurs ou omissions.

**D**e 1975 à 2009, le nombre d'emplois a régulièrement progressé, passant pour la France métropolitaine de 20,8 millions à 25,7 millions selon les recensements de la population (cf. tableau 1 et encadré 1). Nous retraçons d'abord les évolutions sectorielles de l'emploi au niveau national en les réordonnant selon une partition par sphère, qui vise à éclairer les logiques de développement des territoires et leurs enjeux sous-jacents. Nous examinons ensuite la façon dont la redistribution géographique et sectorielle des activités a affecté les grands équilibres du territoire. Enfin, par des techniques d'analyse des données au niveau des zones d'emploi, nous cherchons à mieux comprendre les contrastes du territoire, leurs modifications au fil du temps, et les tendances qu'ont suivies les différents types d'espaces depuis les années 2000.

## La tertiarisation au niveau national

**S**elon les recensements de la population, les activités tertiaires concentrent 76 % de l'emploi de métropole en 2009 contre 52 % en 1975. La montée du tertiaire s'est opérée au détriment de tous les autres secteurs. La part de l'industrie a diminué de moitié, passant de 29 % à 14 % des emplois ; celle de l'agriculture a été divisée par trois, descendant de 10 % à 2,9 % ; la construction a également reculé, représentant désormais 7 % des emplois contre 9 % en 1975. Ces reconfigurations de l'emploi ont été bien éclairées jusqu'à la crise de 2008-2009 par le rapport du groupe de travail *Prospective*

*des métiers* (CAS et DARES, 2007) et, depuis, par un récent ouvrage de l'Insee (Insee, 2012). Nous en rappelons ici les grandes tendances (cf. tableaux 1 et 2). Un tableau de l'emploi par activité aux niveaux NAP 40 et NAF 38 est en outre disponible en annexe 1.

## En trente-quatre ans, moins d'emplois dans l'industrie, la construction et l'agriculture

L'industrie française avait atteint le maximum de ses emplois au début des années soixante-dix. Dans les séries annuelles de la comptabilité nationale, c'est en 1974 que l'emploi industriel a atteint son point culminant<sup>1</sup>. Au recensement de 1975, l'emploi industriel dépasse 5,9 millions de personnes, soit 300 000 de plus qu'à celui de 1968. Il a depuis continûment baissé avec les gains de productivité, le déclin des activités minières et sidérurgiques, l'externalisation et la concurrence accrue des pays à moindre coût de la main d'œuvre. La baisse a été intense dès les années 1980 où la plupart des industries de biens intermédiaires (sidérurgie, métallurgie, chimie, textile, bois et papiers) ont été sévèrement touchées. La sidérurgie est passée par exemple de 155 000 emplois en 1975 à 56 000 en 1990, puis à 49 000 en 2009. L'extraction de houille, qui a disparu, représentait encore 85 000 emplois en 1975. Dans les années 2000, la baisse des effectifs industriels s'est encore légèrement accentuée en moyenne annuelle. Les activités déjà en recul

1. Séries disponibles sur [Insee.fr](http://Insee.fr), rubrique Comptes nationaux/ Biens et services/Valeur ajoutée, emploi et productivité.

Tableau 1  
Emploi par sphère d'activité en France métropolitaine de 1975 à 2009 : effectif, part et évolution annuelle

	Effectif		Part (en %)		Évolution annuelle (en %)				
	en 1975	en 2009	en 1975	en 2009	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009	1975 à 2009
Agriculture	2 108 280	753 931	10,1	2,9	- 2,5	- 4,4	- 4,3	- 2,3	- 3,0
Industrie	5 927 860	3 400 197	28,4	13,2	- 1,7	- 1,7	- 1,8	- 1,9	- 1,6
Construction	1 896 615	1 752 349	9,1	6,8	- 1,0	- 1,8	- 2,3	2,9	- 0,2
Tertiaire productif	1 891 945	4 880 758	9,1	19,0	1,8	6,3	1,9	2,5	2,8
Tertiaire résidentiel	5 267 660	6 867 329	25,3	26,7	0,6	0,1	0,7	1,8	0,8
Éducation, santé, action sociale	2 181 975	5 113 180	10,5	19,9	5,2	1,8	2,7	1,9	2,6
Administration	1 574 390	2 950 709	7,6	11,5	2,2	2,5	2,5	1,3	1,9
Total	20 848 725	25 718 453	100	100	0,4	0,5	0,5	1,2	0,6

Lecture : sphère d'activité de l'emploi au lieu de travail selon l'activité principale de l'établissement.  
Champ : France métropolitaine.  
Source : recensements de la population, Insee.

ont poursuivi leur diminution, cependant que celles jusqu'alors épargnées sur longue période (industries agro-alimentaires, fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques) ont été touchées à leur tour. Au total, l'industrie a perdu près de 2,5 millions d'emplois entre 1975 et 2009, soit 42 % de ses effectifs.

Cette diminution peut être quelque peu relativisée car une partie résulte de l'externalisation de fonctions assurées précédemment au sein des entreprises industrielles (transport, recherche-développement, restauration des salariés, nettoyage...). Ainsi, l'industrie et l'agriculture absorbent un quart environ des

consommations intermédiaires des services marchands (Niel et Okman, 2007). Plusieurs études concordent pour estimer qu'entre 1980 et le début des années 2000, un quart des pertes d'emploi industriel correspond à des transferts vers les autres secteurs en France, via l'externalisation ou la hausse de l'intérim. Le reste des pertes d'emploi industriels tient ensuite à la déformation de la structure de la demande et aux gains de productivité, davantage qu'aux effets du commerce international (Daudin et Levasseur, 2005 ; Demmou, 2010).

La construction avait connu une forte expansion jusqu'au début des années soixante-dix, avec

#### Encadré 1

#### CHAMP DE L'ÉTUDE ET SOURCES UTILISÉES

L'étude porte sur la totalité de l'emploi en France, appréhendé au lieu de travail à travers les recensements successifs de la population. En 1975, 1982, 1990 et 1999, le recensement est exhaustif et les données utilisées sont celles de l'exploitation complémentaire. Les résultats de 2009 résultent de la nouvelle méthode du recensement qui repose sur le cumul de cinq enquêtes annuelles réalisées de 2006 à 2011. Ils ne devraient pas en toute rigueur être comparés à ceux de 2006, qui proviennent des cinq enquêtes annuelles réalisées de 2004 à 2008. Dans cette étude, nous avons toutefois gardé le point 2006 dans le tableau 2 et la note 11 pour montrer la continuité des tendances, par delà le changement de nomenclatures à partir de 2008.

Le concept d'emploi en 2009 est un peu plus large que dans les recensements précédents. Le nouveau recensement comporte en effet une question nouvelle visant à réintégrer dans l'emploi toutes les personnes qui, même si elles ne se sont pas classées spontanément comme telles, « travaillent actuellement » y compris pour un emploi de courte durée (Marchand, 2010). Les évolutions directement déduites des résultats des recensements selon les deux méthodes apparaissent donc un peu amplifiées. Toutefois, l'effet pouvant être considéré comme de même ordre dans chacune des régions, les comparaisons d'évolutions ou de structures restent valides. La table de décomposition de l'emploi par sphère en fonction de l'activité est donnée et commentée en annexe 2.

Tableau 2  
Structure des emplois par sphère d'activité en France métropolitaine de 1975 à 2009

En %

	1975	1982	1990	1999	2006	2009
<b>Sphère productive, dont</b>	<b>47,6</b>	<b>43,1</b>	<b>42,2</b>	<b>39,0</b>	<b>36,6</b>	<b>35,1</b>
Agriculture	10,1	8,2	5,8	4,2	3,5	2,9
Industrie	28,4	24,7	21,2	18,0	15,2	13,2
Tertiaire productif	9,1	10,2	15,2	16,7	17,9	19,0
<b>Sphère résidentielle, dont</b>	<b>34,4</b>	<b>33,8</b>	<b>32,0</b>	<b>31,1</b>	<b>32,2</b>	<b>33,5</b>
Construction	9,1	8,3	7,1	5,8	6,4	6,8
Tertiaire résidentiel	25,3	25,5	25,0	25,3	25,8	26,7
<b>Sphère publique, dont</b>	<b>18,0</b>	<b>23,1</b>	<b>25,8</b>	<b>30,0</b>	<b>31,2</b>	<b>31,4</b>
Éducation, santé, action sociale	10,4	14,5	15,9	18,6	19,7	19,9
Administration	7,6	8,6	9,9	11,4	11,5	11,5
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectifs	20 848 725	21 367 136	22 070 330	22 800 731	25 261 348	25 718 453

Lecture : structure de l'emploi par sphère au lieu de travail selon l'activité principale de l'établissement.

Champ : France métropolitaine.

Source : recensements de la population, Insee.

des constructions de logements alors très nombreuses et d'importants programmes d'équipements (autoroutes, centrales thermiques, bâtiments scolaires...). En revanche, de 1975 à la fin des années quatre-vingt-dix, le secteur a subi un fort recul. Les entreprises ont réduit leurs investissements sous l'effet de la crise de 1993, et les constructions de logements ont reculé du fait d'une moindre croissance démographique, de la montée des taux d'intérêt, des modifications de la politique d'aide au logement (Louvot, 1996). De 1975 à 1999, le secteur a ainsi perdu 573 000 emplois, soit une baisse de 30 %<sup>2</sup>. L'emploi dans la construction est reparti à la hausse durant les années 2000. De 1999 à 2009, 456 000 emplois ont été créés dans le secteur, avec un dynamisme général des constructions de logements, de la rénovation et des travaux publics (Vittek, 2007). Les pertes d'emploi observées à la suite de la crise en 2009 n'effacent pas les gains de la décennie antérieure (Insee, 2012).

L'emploi agricole a constamment reculé du fait d'un fort mouvement de concentration des exploitations organisé par les pouvoirs publics. Ce mouvement de concentration était déjà à l'œuvre dans les années soixante avec la politique de remembrement et les efforts de productivité visant à accompagner l'entrée dans le marché commun européen. Entre 1962 et 1975, l'agriculture avait déjà perdu 1,8 millions d'emplois, soit une baisse encore plus massive que celle survenue de 1975 à 2009 (- 1,3 million). En particulier, les réductions d'effectifs sont moindres de 1999 à 2009 (- 193 500 emplois) que dans les périodes intercensitaires précédentes. Cette atténuation tient à ce que l'on est peut-être arrivé à une limite dans les gains de productivité. En outre, les aides sont désormais moins liées à la taille des exploitations, ce qui rend moins attractif le processus de concentration.

### **La transition vers trois types d'activités tertiaires**

De 1975 à 2009, plus de 8,8 millions d'emplois ont été créés dans le tertiaire, soit une hausse de 83 %. La progression concerne la quasi-totalité des activités. Quelques exceptions apparaissent selon les niveaux considérés de nomenclature, mais sur la cinquantaine d'activités tertiaires distinguées en NAF 129, les seules baisses significatives concernent la poste et les transports ferroviaires et fluviaux<sup>3</sup>.

Du point de vue de l'analyse économique du territoire, trois types d'activité sont habituel-

lement distingués, et ce découpage peut s'appliquer au tertiaire comme à l'ensemble des emplois : les activités dont la production est destinée à être vendue en dehors du territoire ; celles qui se localisent pour vendre à la population présente sur le territoire ; celles, financées par la dépense publique, qui s'y localisent pour servir la population. Les activités destinées à être vendues en dehors du territoire sont habituellement qualifiées de « productives », notamment dans les approches de la théorie de la base économique. Nous reprenons cette formulation bien établie sans qu'il n'y ait de dimension appréciative. La grille d'analyse ne vise pas à discuter la valeur des différentes activités, mais à expliciter les moteurs du développement des territoires et les enjeux sous-jacents (cf. encadré 2). La table d'affectation des différentes activités selon les nomenclatures NAP, NES et NAF entre ces différentes sphères est présentée et commentée en annexe 2.

L'application de cette ventilation aux activités tertiaires conduit à identifier un tertiaire dit « productif », qui regroupe essentiellement le transport de marchandises, le commerce de gros et la plupart des services aux entreprises. Cet ensemble d'activités a gagné près de 3 millions d'emplois de 1975 à 2009. Le développement de ces activités est porté par plusieurs changements structurels des modes de production : intensification des échanges, réduction des flux et délais, externalisation, innovation et flexibilité croissante. Le poids de ce tertiaire productif a plus que doublé en trente-quatre ans (19 % des emplois en 2009 contre 9 % en 1975).

Le tertiaire dit « résidentiel » recouvre le commerce de détail, les services vendus aux particuliers (nous y reclassons l'artisanat commercial et les auto-écoles), le transport de personnes. Son poids relatif progresse peu de 1975 à 2009, passant de 25 % à 27 % des emplois. Toutefois, plusieurs activités évoluent fortement, leurs évolutions reflétant les modifications des structures de consommation et de la productivité. C'est ainsi qu'en trente-quatre ans, les transports aériens font plus que doubler

2. Dans les séries de comptabilité nationale, l'emploi dans la construction atteint son maximum en 1973 et son minimum en 1998.

3. Dans les séries du recensement de la population, la location immobilière (M02) connaît un pic en 1990, mais ceci résulte du recodage en nouvelle NAF qui a été particulièrement complexe pour ces activités. Le recensement est en outre déclaratif et les activités immobilières sont sujettes à de nombreux biais de déclarations (cas des salariés de l'intérim se déclarant employé au lieu où ils effectuent leur mission). Dans les séries d'emploi intérieur de la comptabilité nationale, les activités immobilières progressent uniformément depuis 1974.

et gagnent 36 000 emplois, cependant que les transports ferroviaires perdent 43 % de leur effectif (- 130 000 emplois). Le commerce de détail<sup>4</sup> croît de 26 %, soit un peu plus que l'ensemble des emplois. Les petits commerces reculent au profit des grandes surfaces : les hypermarchés et supermarchés représentent 27 % des emplois

du commerce de détail en 2009, contre 11 % en 1982. Le développement du tourisme et des loisirs se traduit par un gain de 88 % d'emplois

4. Y compris les charcuteries en 2009 comme en 1975 (bien que les charcuteries aient été identifiées et reclassées dans le secteur industriel dans la NAF).

## Encadré 2

### UN ÉCLAIRAGE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Dans l'histoire de la pensée économique, plusieurs théories se sont depuis longtemps intéressées à l'origine géographique du revenu des différentes activités. Pour les physiocrates comme pour les premiers auteurs de la théorie de la base des années 1950, les revenus captés à l'extérieur sont le moteur du développement d'un territoire.

Les premiers auteurs assimilaient les activités susceptibles de capter du revenu extérieur au territoire à l'ensemble formé de l'agriculture et l'industrie. Ces activités furent qualifiées de « basiques ». Dans les approches contemporaines, suite à la socialisation des dépenses et à l'intégration des territoires par les déplacements domicile travail ou le tourisme, l'industrie et l'agriculture ne peuvent plus être considérées comme les seules sources de revenus extérieurs. Apparaissent également comme basiques l'emploi public qui n'est pas financé localement et l'emploi résidentiel suscité par la fréquentation des non résidents. La sphère productive telle que nous l'avons définie a donc perdu de son intérêt comme source de revenu extérieur au territoire. Son intérêt est désormais d'identifier les activités et les territoires soumis aux mécanismes de compétitivité, notamment à la concurrence internationale. Le rétrécissement de la sphère productive depuis 1975 renvoie aux débats actuels sur le recul industriel et en traduit la dimension territoriale.

L'essor de l'emploi public sur une trentaine d'années a eu pour corollaire une constante dégradation des finances publiques, qui en marque aujourd'hui la limite. De 1975 à 2009, la sphère publique au sens large (administration, éducation, santé, social) a gagné plus de 4,3 millions d'emplois, faisant plus que compenser les pertes survenues dans l'industrie, l'agriculture et la construction (4 millions d'emplois perdus). Le développement des services rendus à la collectivité s'est accompagné d'un alourdissement de l'endettement de l'État, des collectivités locales et régimes sociaux. La nécessité de redresser les finances publiques aura des conséquences territoriales. La hausse des prélèvements tend à pénaliser les métropoles où se concentre l'activité, cependant que la réduction des dépenses tend à pénaliser les zones les plus orientées vers l'emploi public (Davezies, 2012).

Dans le tertiaire résidentiel, les créations d'emplois apparaissent limitées au vu de celles des autres activités tertiaires, du potentiel qu'on aurait pu en attendre

et des résultats d'autres pays. Le tertiaire résidentiel n'a gagné que 1,6 million d'emplois de 1975 à 2009, contre les 4,3 millions d'emplois en plus dans la sphère publique au sens large ou près de 3 millions pour le tertiaire productif. La part du tertiaire résidentiel a relativement peu progressé, de 25 % à 27 % de l'emploi total. Ces résultats révèlent la faible capacité de la France à créer des emplois dans ces secteurs, au regard des pays étrangers et notamment des États-Unis. Certains auteurs recommandent de maîtriser les coûts salariaux (Piketty, 1998) et de lever les barrières à l'entrée (Cahuc et Debonneuil, 2004). Une meilleure structuration du secteur et le recours à l'Internet permettraient aux entreprises de mieux rencontrer leur demande, en proposant au consommateur des « packagings » de services assortis de garanties sur la prestation, les modalités du paiement, l'accès au domicile, etc. (Cahuc et Debonneuil, 2004).

Ce développement relativement limité de la sphère résidentielle renvoie à l'enjeu social essentiel soulevé par la tertiarisation, à savoir celui du dualisme accru des emplois. Plusieurs études ont mis en évidence que les emplois tertiaires sont marqués par une plus forte segmentation (Rouquette, 1999 ; Cases et Missègue, 2001 ; Veltz, 2008). Certains secteurs des services font appel à des qualifications élevées et offrent des emplois bien rémunérés, stables et à temps plein comme la finance, les services informatiques, la recherche et développement, le conseil et assistance... À l'opposé, les emplois sont bien moins stables et moins rémunérateurs dans d'autres activités tertiaires comme les hôtels, cafés restaurants, les services personnels, le gardiennage ou le nettoyage... Les perspectives pour la prochaine décennie confirment ces tendances. Selon les scénarios du groupe *Prospective des métiers*, les familles professionnelles qui devraient créer le plus d'emplois d'ici 2015 sont en très grande majorité tertiaires, mais aussi fortement polarisées entre les sexes, et segmentées entre des professions de niveau cadre et d'autres peu qualifiées dans les services. Face à cette dualisation, plusieurs rapports et ouvrages préconisent de renforcer la qualité des emplois tertiaires (Debonneuil, 2004 ; Veltz, 2008). La construction de carrières professionnelles serait également un point crucial, en permettant que l'emploi offre des possibilités d'évolution, ou sinon que le salarié puisse en changer avec bénéfice après avoir acquis des compétences formalisées et transférables (Lainé, 2011).



pour les hôtels, cafés restaurants<sup>5</sup>. Les effectifs pour l'enlèvement et le traitement des déchets non dangereux sont multipliés par six, de moins de 10 000 emplois en 1975 à 59 000 en 2009. Les activités d'art, spectacles et récréatives<sup>6</sup> (activités artistiques, gestion des bibliothèques, musées, installations sportives, jeux de hasard et d'argent...) ont bondi de 67 % depuis 1990. Elles représentent désormais 380 000 emplois contre, à titre d'exemple, 244 000 pour l'industrie automobile (construction automobile, équipements et matériels roulants automobiles). À l'inverse, les services domestiques poursuivent leur déclin séculaire, chutant de 358 000 emplois en 1975 à 180 000 emplois en 2009. Ces services recouvrent l'ensemble des activités engendrées par les ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique (femmes de ménage, gardes d'enfants, etc.). Le nombre d'actifs diminue pour ces emplois, avec la hausse des niveaux de formation et la concurrence des autres secteurs. Des facteurs objectifs ont également réduit la demande en allégeant les tâches ménagères, comme l'équipement électroménager, la consommation des plats cuisinés, le développement des crèches... Un regain est toutefois opéré dans les années 2000 à la suite des déductions fiscales accordées aux ménages employeurs.

### L'essor de l'emploi public et de l'action sociale

Après ceux du tertiaire productif, ce sont les emplois publics et ceux financés principalement par la protection sociale qui se sont le plus développés. Cette évolution reflète la socialisation croissante des dépenses, les prélèvements obligatoires étant par exemple passés de 35,4 % du PIB en 1975 à 42 % en 2009. Les administrations gagnent 1,38 million d'emplois sur la période. Si les administrations d'État ont accru leurs effectifs, la hausse est surtout portée par l'essor des administrations territoriales qui a suivi les lois de décentralisation. De ce fait, l'Île-de-France qui concentrait 25 % des emplois d'administration générale en 1975 a vu sa part revenir à 19 %<sup>7</sup>. L'élévation générale des niveaux de formation a suscité des recrutements d'enseignants<sup>8</sup>. Les personnels scolaires de l'Éducation nationale représentaient 985 600 agents en 2009 (Malègue, 2010) contre 892 000 en 1975 (Brenot-Oudlali et Quaarré, 1984)<sup>9</sup>. Sur cette période, la part de bacheliers dans une génération est passée d'un quart aux deux-tiers. De même, le nombre des professionnels de santé s'est fortement accru. Les activités relatives

à la santé humaine représentaient 1,7 million d'emplois en 2009 contre 942 000 en 1975. On comptait 216 000 médecins en exercice en 2009 contre moins de 80 000 trente ans plus tôt (Romestaing, 2012 ; Schweyer, 2000).

De tous les secteurs de niveau NAP90/NES114, l'action sociale est celui qui a connu la plus forte croissance. Ces services recouvrent l'accueil des personnes âgées, l'accueil des handicapés, l'aide à domicile, les crèches et garderies d'enfants, l'action sociale des administrations comme les caisses centrales d'activités sociales (CCAS), etc. Ces activités n'étaient guère structurées en 1975, le secteur ne représentant alors que 110 000 emplois. Elles ont connu une croissance vive et régulière jusqu'à atteindre 1,76 million d'emplois en 2009. Dans les années soixante et soixante-dix, le secteur a été réorganisé, avec la mise en place des réseaux des DDASS puis des DRASS, accompagnant une action croissante de l'État dans des domaines jusqu'alors assurés par des associations privées, confessionnelles ou caritatives. Ces activités sont portées par des évolutions sociales de grande ampleur, à savoir les transformations du rôle des femmes dans la famille, le vieillissement de la population, l'attention portée aux besoins des plus démunis. De 1999 à 2009, l'action sociale a encore été le premier secteur créateur d'emplois au niveau NES114/NA129, avec 628 000 créations nettes.

### Tout compris, 943 000 emplois de moins dans la sphère dite « productive »

Les évolutions précédemment rapportées peuvent être synthétisées en reclassant l'ensemble des secteurs par sphère, selon les logiques de localisation. La sphère dite « productive », qui désigne la production susceptible d'être consommée à l'extérieur du territoire, rassemble outre le tertiaire identifié comme tel, l'agriculture et l'industrie. La sphère de l'économie résidentielle, dont les activités sont suscitées par la présence de population (résidente, au lieu de travail et touristique), regroupe le tertiaire identifié comme tel et la construction.

5. Y compris les débits de boisson en 2009 comme en 1975 (bien que les débits de boissons soient reclassés dans une division « Restauration » en NAF rev 2).

6. Hors activités audiovisuelles en 2009 comme en 1975 (nous excluons ces activités que la NAP classait en Services récréatifs culturels et sportifs marchands).

7. Classe 90 en 1975, classe R10 en 2006.

8. Sur toute la période, nous reclassons l'enseignement culturel et les écoles de conduite de la sphère Éducation dans le tertiaire résidentiel.

9. En France métropolitaine et DOM, hors secteur privé sous contrat.

Enfin, la sphère publique rassemble les emplois principalement financés par les prélèvements obligatoires, à savoir les trois fonctions publiques, mais aussi l'éducation<sup>10</sup>, la santé et l'action sociale.

En trente-quatre ans, la sphère productive a perdu 943 000 emplois, soit 9 % de ses effectifs, les créations d'emploi dans le tertiaire productif ne compensant pas les pertes enregistrées dans l'industrie et l'agriculture. Le solde a toutefois été positif de 1982 à 1990 et l'est redevenu de 1999 à 2009. La sphère résidentielle s'est accrue de 1 491 000 emplois, soit un gain de 21 % : les gains du tertiaire résidentiel ont dépassé les pertes de la construction et ces deux activités ont regagné des emplois de 1999 à 2009. L'accroissement de l'emploi global a été tiré par celui de la sphère publique, qui a plus que doublé, passant de 3,74 millions en 1975 à un peu plus de 8 millions en 2009. Il résulte de ces

évolutions que la sphère productive, qui représentait un peu moins de la moitié des emplois en 1975, est descendue à 35 % ; la part de la sphère résidentielle a fléchi, passant de 34 % à 33,5 % ; celle de la sphère publique a été multipliée par 1,7, passant de 18 % à 31 %.

Ces résultats rejoignent les ordres de grandeur établis dans la littérature. La méthode d'affectation des emplois entre les sphères que nous utilisons est empruntée à Basso *et al.* (2006). Sur le champ de l'emploi salarié et hors agriculture, ces auteurs évaluaient à 37 % la part de la sphère productive en 2004, soit un ordre de grandeur très proche de notre chiffrage pour 2006. D'autres articles reposant sur des méthodes de « théorie de la base » conduisent à des résultats comparables (cf. encadré 3).

10. Hors les professeurs indépendants et auto-écoles que nous reclassons dans le tertiaire résidentiel.

### Encadré 3

#### THÉORIE DE LA BASE OU APPROCHE PAR SPHÈRE : DES MÉTHODES DIFFÉRENTES, DES RÉSULTATS CONVERGENTS

La théorie de la base économique analyse la capacité des territoires à capter des revenus extérieurs. L'emploi local peut être partagé en deux secteurs. Le premier, dit secteur « de la base économique », travaille à capter les revenus de l'extérieur et apparaît comme le moteur du développement et des différenciations entre territoires. Le second secteur travaille à satisfaire la demande locale et apparaît comme induit, résultant du peuplement et de l'évolution des revenus. Les méthodes de la théorie de la base partent de la structure particulière du territoire pour en identifier l'emploi basique et l'emploi non basique. Le partage est, dans l'idéal, établi selon l'origine extérieure ou locale des revenus. Dans la pratique, compte tenu des sources disponibles, il est souvent approché en identifiant comme basiques les activités sur-représentées. Ces approches diffèrent de celle que nous adoptons ici et qui est qualifiée d'approche par « sphère ». Nous voulons signifier par ce terme que nous partons d'une classification *a priori* des emplois. Cette classification n'est pas définie relativement à un espace local mais uniforme pour tout le territoire national.

Les analyses selon la théorie de la base sont principalement développées par Davezies dans la succession de ses travaux (Davezies, 2003, 2004, 2008 et 2012). Davezies a reconstitué l'origine des revenus versés dans les zones d'emploi à partir des données de la Direction générale des impôts et du Ministère des affaires sociales pour les revenus non imposés. En outre, il prend en compte les revenus liés au tourisme grâce à une enquête du Ministère du tourisme. Le partage des activités entre basiques et domestiques est alors effectué par des coefficients de localisation et de couverture de la population, la surreprésentation

de l'emploi dans une zone indiquant sa propension à exporter et donc son caractère plus ou moins basique. Pour l'année 1999, Davezies évalue que les trois types d'activité, à savoir basique, résidentiel et public pèsent « chacun de l'ordre du tiers de l'emploi français : plutôt plus pour les deux premiers types, avec 8 millions d'emploi chacun environ, et plutôt moins pour l'emploi public – au sens large – avec 6 millions d'emplois environ » (Davezies, 2008, p. 60). Cette ventilation est proche de notre chiffrage au début des années 2000.

Selon une autre méthode, Laganier et Morel dressent une cartographie des zones d'emploi en identifiant l'emploi basique selon une grille sectorielle et selon la sur-représentation des activités (Laganier et Morel, 2006). Les emplois agricoles, industriels et touristiques sont considérés comme de base en quasi-totalité. Pour les autres activités, sont considérées comme basiques celles présentant un excédent de leur emploi sur ce qu'il serait si le poids relatif était le même qu'au niveau national. Ainsi, apparaissent comme des activités basiques le pôle d'assurances pour la zone d'emploi du Mans, ou l'armée pour celle de Salon-de-Provence... Laganier et Morel calculent que de 1975 à 1999, les activités basiques passent en moyenne de 50 % à 34 % des emplois, soit des ordres de grandeur et une évolution tout à fait compatibles avec les nôtres. On remarque toutefois que, si les chiffrements sont assez proches en 1975, la sphère productive que nous définissons dépasse en 1999 de cinq points celles des activités de base identifiées par Laganier et Morel. Ceci résulte de ce que nous intégrons dans cette sphère les activités du tertiaire productif en forte croissance sur la période. →

La tertiarisation à l'œuvre depuis 1975 est enfin allée de pair avec d'importantes transformations sociales, comme la montée du travail féminin,

la hausse des niveaux de formation ou la persistance du chômage. Nous en présentons brièvement les faits les plus manifestes (cf. encadré 4).

#### Encadré 3 (suite)

Si ces différentes évaluations conduisent à des résultats convergents, il convient de rappeler l'écart des méthodes. Les approches en termes de théorie de la base partent du point de vue des territoires, ne sont valables que pour le découpage retenu et ne renseignent que de manière indirecte et partielle sur l'économie nationale. En effet, « *la base économique nationale n'est pas la somme, mais la consolidation des bases des zones d'emploi dont les montants*

*dépendent de flux de revenu inter-zones dont les montants varient avec le découpage territorial retenu* » (Davezies, 2004). Les approches en termes de sphère comme celle que nous développons ne permettent d'approcher que de manière indirecte et partielle la spécificité économique d'un territoire. En revanche, elles renseignent davantage sur la base économique nationale et notamment sur le financement public ou privé des emplois.

#### Encadré 4

### LES TRANSFORMATIONS DE L'EMPLOI

La montée de l'emploi tertiaire a été avant tout portée par les femmes. En France métropolitaine, de 1975 à 2009, le nombre de femmes ayant un emploi s'est accru de 4,669 millions, contre seulement 455 000 pour les hommes. Les femmes occupaient 47 % des emplois en 2009 contre 37 % trente-quatre ans plus tôt. Cette montée de l'emploi féminin résulte principalement de l'extension de la sphère de l'emploi public au sens large (administration, santé, éducation, action sociale) et du renforcement de la part qu'y tiennent les femmes (cf. tableau). La part des femmes n'a guère évolué dans l'agriculture, l'industrie ou les services marchands. Les femmes accèdent de plus en plus à des emplois qualifiés ou d'encadrement. Toutefois, elles occupent également les emplois les moins qualifiés des services (agent de caisse, agent d'entretien, aide à domicile ...), souvent marqués par des horaires décalés, fragmentés ou faiblement rémunérés. Les métiers mixtes sont particulièrement rares : sur 86 familles professionnelles identifiées par l'enquête

*Emploi*, seules une dizaine présente une part à peu près équilibrée entre hommes et femmes (dans une fourchette de 40 % à 60 %). Ces professions « paritaires » regroupent à peine 12 % des personnes en emploi (Méron *et al.*, 2009).

Reflétant l'allongement de la durée des études, le niveau de diplôme des actifs s'est considérablement renforcé : 34 % des actifs en emploi ont un diplôme universitaire en 2009, quatre fois plus qu'en 1975 ; 11 % sont dépourvus de tout diplôme en 2009, contre 31 % trente-quatre ans plus tôt (cf. graphique A). L'accès élargi à l'enseignement secondaire et supérieur a permis un renforcement de la part des emplois les plus qualifiés. Les cadres et professions intermédiaires représentent ainsi 41 % des emplois en 2009 contre 22 % en 1975 (cf. graphique B). L'élévation des niveaux de formation a été cependant plus massive que les changements de la structure des emplois, ce qui peut se lire de deux façons. Pour un même emploi

#### Structure de l'emploi et part des femmes en 1975 et 2009

	1975		2009	
	Part dans l'emploi	dont femmes (en %)	Part dans l'emploi	dont femmes (en %)
Agriculture	9,5	30,9	2,9	30,6
Industrie	30,2	29,7	13,9	29,1
Construction	9,0	5,3	6,9	10,6
Commerce, transports, services divers	38,6	47,3	45,6	46,7
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	12,7	47,4	30,7	67,0
	100,0	36,7	100,0	47,5

Champ : France métropolitaine, emploi au lieu de travail selon l'activité principale de l'établissement.  
Source : recensements de la population, Insee.





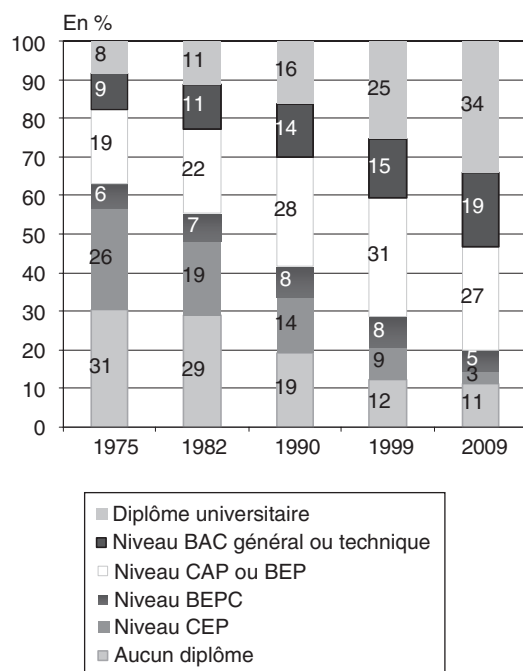
Encadré 4 (suite)

ou une même catégorie professionnelle, les actifs sont plus diplômés que par le passé ; symétriquement, pour un même niveau de formation, les actifs accèdent à des emplois moins qualifiés que par le passé. Cette montée des compétences et qualifications a été, sur longue période, l'un des déterminants des gains de productivité et de la forte élévation des niveaux de vie. Une limite réside toutefois dans les difficultés croissantes d'insertion pour les actifs dépourvus de tout diplôme. Ces risques d'exclusion sont bien documentés (Degorre, Martinelli et Prost, 2009). La part des jeunes sortant du système sans diplôme reconnu a fortement baissé, passant de 40 % en 1980 à 17 % en 2007. Alors que leur nombre diminuait, les jeunes non diplômés ont subi des difficultés croissantes d'insertion : un à quatre ans après la sortie des études, le taux de chômage de l'ensemble des jeunes est resté longtemps assez stable, autour de 16 % en 1980 comme en 2007, puis s'est accru avec la crise à 19 % en 2011. Toutefois, pour les jeunes non diplômés, il est passé de 25 % en 1980 à 37 % en 2007, et a atteint 46 % en 2011.

Les décennies passées ont été marquées par la montée du chômage et l'accroissement des différences entre les situations d'emploi. En métropole, alors que le chômage touchait 3 % des actifs début 1975, il est passé à des taux proches de 10 % depuis une

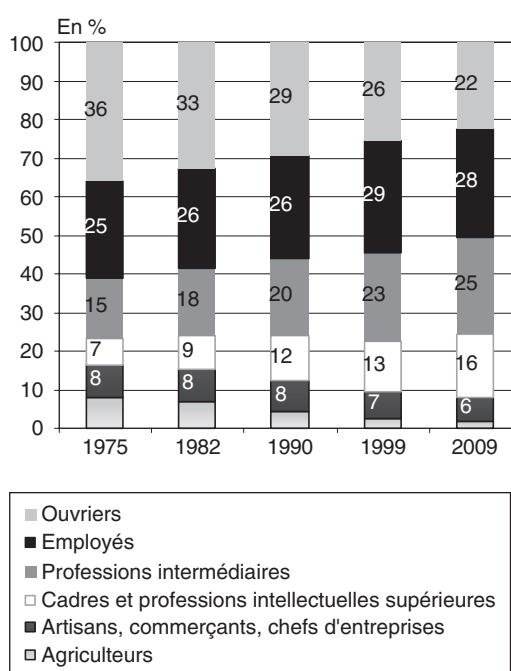
vingtaine d'années (9,8 % en 2012). Du point de vue des situations d'emplois, une continuité réside dans la poursuite du mouvement d'extension du salariat, engagé depuis le dix-neuvième siècle. 82 % des personnes en emploi étaient déjà salariées en 1975 ; leur part s'est accrue, atteignant 88 % en 1999, même niveau qu'en 2009. L'emploi indépendant n'est majoritaire que dans le secteur agricole où, là aussi, sa part a diminué (62 % en 2009 contre 79 % en 1975). Toutefois, un regain de l'emploi indépendant s'observe depuis les années 2000 (Flachère, 2010). Celui-ci peut s'expliquer par les mesures successives simplifiant la création d'entreprises. Il peut aussi s'expliquer par les difficultés économiques persistantes qui incitent des actifs à créer leur propre emploi, ainsi que par le recentrage des entreprises sur le métier de base qui favorise la sous-traitance. Comme le note Olivier Marchand, « la moindre étanchéité entre travail salarié et activité indépendante est révélatrice d'une certaine remise en cause des statuts (...). La multiplication des statuts, le développement de la précarité et du chômage tendent à fragiliser une partie du monde salarial ». Les emplois temporaires (CDD, missions d'intérim, stages...) représentaient 15 % des emplois salariés en 2009 contre 10 % en 1990 ; la proportion de salariés à temps partiel est passée de 12 % à 18 % (Marchand, 2010).

Graphique A  
Diplôme des actifs ayant un emploi de 1975 à 2009



Champ : France métropolitaine.  
Source : recensements de la population, Insee.

Graphique B  
Catégorie socioprofessionnelle des actifs ayant un emploi de 1975 à 2009



Champ : France métropolitaine.  
Source : recensements de la population, Insee.

## La déclinaison locale des évolutions nationales

Le repli de la sphère productive et l'essor de la sphère publique sont communs à l'ensemble du territoire. En 1975, la sphère productive représentait plus de la moitié des emplois dans 10 des 22 régions de métropole, et dans la majorité de chacun des zonages de moindre taille : 49 des 96 départements, 208 des 348 zones d'emploi (cf. tableau 3). Le repli de la sphère productive a été un phénomène constant et rapide : dès 1982, cette sphère n'est plus majoritaire au niveau régional que dans la seule région Franche-Comté et dans 29 départements. En 2009, la sphère productive ne totalise plus la majorité des emplois dans aucune région ni dans aucun département. Elle ne reste majoritaire que dans 10 zones d'emploi, qui toutes avaient déjà une sphère productive majoritaire trente-quatre ans plus tôt. Elles font partie des célèbres districts industriels qui ont fait l'objet de nombreuses monographies. On en compte deux dans l'Ouest de la France (Vendée-Est, Vitré), deux dans l'Est (Oyonnax, Molsheim-Schirmeck), six dans le Bassin parisien (Aubigny, Épernay, Orsay, Pithiviers, Vimeu, Vallée de la Bresle). La zone d'emploi d'Orsay a l'originalité de ne pas être un district industriel au sens traditionnel. La sphère productive y pèse d'un poids élevé en raison de la présence d'industries de l'électronique, de la parfumerie et pharmacie, mais aussi de commerce de gros et surtout d'une densité exceptionnelle d'emplois de recherche et développement.

### La sphère productive, désormais premier facteur de différenciation des territoires

Pour faire apparaître ce qui distingue les territoires et l'évolution de leur différenciation, nous examinons comment a évolué au cours du temps la dispersion des structures de l'emploi selon les secteurs et sphères d'activités. Nous calculons pour différentes années les coefficients de variation des parts d'emploi de chaque type, dont la valeur est d'autant plus élevée que la variabilité entre zones de la part d'emploi de type considéré est grande (cf. tableau 4). En 1975, c'est la part de l'emploi public qui différait le plus entre les zones, avec un coefficient de variation de 0,28 contre 0,19 pour la part d'emploi de la sphère productive. Au sein de l'emploi public, ce coefficient de variation montrait même à 0,50 pour les emplois de l'administration. En 2009, en revanche, avec la montée

générale de la sphère publique, celle-ci joue un rôle bien moins discriminant. Le coefficient de variation pour les emplois de l'administration accuse un net recul à 0,32. Les emplois de l'administration se sont largement répandus, avec un rattrapage là où ils étaient moins implantés en 1975<sup>11</sup>. La sphère résidentielle est également répartie de façon plus uniforme sur l'ensemble du territoire en 2009 que trente-quatre ans plus tôt. Les zones se distinguent désormais en premier lieu par les inégalités du poids de la sphère productive, ce qui avait déjà été relevé par Davezies (2004). En effet, l'emploi agricole et, dans une moindre mesure, l'emploi industriel demeurent très concentrés sur le plan spatial. Le tertiaire productif est plus largement répandu. Les répartitions les plus uniformes sont celles de la construction, du tertiaire résidentiel et de la sphère de l'éducation, la santé et l'action sociale. La sphère résidentielle et la sphère publique sont ainsi répandues de façon plus homogène en 2009 qu'en 1975. Au contraire, la concentration de la sphère productive ne s'est pas atténuée et semble même s'être légèrement accentuée.

La même analyse peut-être faite au niveau des régions (cf. tableau détaillé en annexe 3). Le calcul de coefficients de variation à cet échelon régional conduit au même constat que sur les zones d'emploi. La part de la sphère productive est un peu plus contrastée selon les régions en 2009 qu'en 1975. L'amplitude de ces différences interrégionales est prononcée. La région Pays-de-la-Loire présente en 2009 la part la plus élevée pour la sphère productive : celle-ci s'élève à 39,5 %, dépassant celle de la Corse de près de vingt points. Sur toute la période, la sphère productive reste plus développée dans une large moitié Nord du pays. Ceci renvoie à l'histoire géographique, où l'industrie s'est davantage développée au-dessus d'une ligne Nantes-Valence. À l'opposé, la sphère résidentielle et la sphère publique sont davantage implantées dans les régions du Sud et notamment le pourtour de la Méditerranée. Ces écarts d'orientation économique des territoires sont confirmés par une étude récente (Carré et Levratto, 2013). Cette étude définit une « base compétitive » réunissant l'industrie et les services aux entreprises, et en évalue la part dans l'emploi salarié privé. Il en découle une cartographie selon les zones d'emploi qui s'apparente fortement à celle que nous présentons (cf. carte I-A) avec un

11. Au travers d'une croissance plus vive en province qu'en Île-de-France et plus vive dans les autres régions que dans celles de la Méditerranée.

poinds plus élevé de ces activités dans la moitié Nord, le sillon rhodanien et les anciens districts industriels. En 2009, les quatre départements d'outre-mer (avant la départementalisation de Mayotte en 2011) ont une sphère productive peu

développée, un peu plus toutefois que la Corse (annexe 3). Cette sphère ne dépasse 30 % des emplois qu'au nord de la Martinique, dans la zone Nord-Atlantique du fait d'une forte part d'emplois agricoles (carte I-B).

Tableau 3  
Nombre de territoires à sphère productive majoritaire en France métropolitaine de 1975 à 2009 et valeurs extrêmes

En %

	1975	1982	1990	1999	2006	2009
Régions (1)	10	1	0	0	0	0
Maximum	Franche-Comté : 58,1 Picardie : 55,7 Nord-Pas-de-Calais : 54,4	Franche-Comté : 50,7 Picardie : 49,3 Haute-Normandie : 48,4	Franche-Comté : 49,1 Champagne-Ardenne : 47,6 Alsace : 47,1	Franche-Comté : 46 Pays de la Loire : 43,5 Alsace : 43,5	Pays de la Loire : 41,5 Alsace : 40,5 Franche-Comté : 40,4	Pays de la Loire : 39,5 Champagne-Ardenne : 38,8 Alsace : 38,6
Minimum	Corse : 36,6 PACA : 36,7 Languedoc-Roussillon : 40,9	Corse : 27 PACA : 32,3 Languedoc-Roussillon : 35,6	Corse : 24,6 PACA : 31,7 Languedoc-Roussillon : 34,3	Corse : 22 PACA : 29,7 Languedoc-Roussillon : 30,7	Corse : 20,9 PACA : 28,8 Languedoc-Roussillon : 29,1	Corse : 20,8 Languedoc-Roussillon : 28 PACA : 28,8
Départements (1)	49	29	6	0	0	0
Maximum	Mayenne : 62,6 Doubs : 59,6 Haute-Loire : 58,6	Mayenne : 58,8 Vosges : 55,2 Haute-Loire : 54,7	Mayenne : 54,8 Aube : 52,5 Hauts-de-Seine : 52,4	Hauts-de-Seine : 49,9 Mayenne : 49,9 Ain : 46,7	Hauts-de-Seine : 48 Mayenne : 47 Vendée : 44,8	Hauts-de-Seine : 46,5 Mayenne : 44,8 Ain : 42,4
Minimum	Alpes-Maritimes : 28,1 Hautes-Alpes : 29,4 Corse du Sud : 29,7	Corse du Sud : 24,5 Alpes-Maritimes : 28,2 Hautes-Alpes : 28,8	Corse du Sud : 22,1 Var : 24,1 Hautes-Alpes : 25	Corse du Sud : 20 Hautes-Alpes : 21,5 Haute-Corse : 23,8	Corse du Sud : 19,4 Hautes-Alpes : 20,2 Haute-Corse : 22,2	Corse du Sud : 19,4 Hautes-Alpes : 19,6 Haute-Corse : 22
Zones d'emploi (1)	208	136	103	43	25	10
Maximum	Morteau : 71 Montbéliard : 71 Vimeu : 71	Vimeu : 67 Oyonnax : 66 Vallée de la Bresle : 65	Oyonnax : 69 Vimeu : 66 Vendée Est : 63	Oyonnax : 67 Vallée de la Bresle : 61 Vendée Est : 61	Oyonnax : 62 Vendée Est : 59 Vimeu : 58	Oyonnax : 60,9 Vitré : 56 Vimeu : 55,4
Minimum	Menton : 18 Briançon : 19 Calvi-Ile Rousse : 25	Menton : 16 Briançon : 18 Calvi-Ile Rousse : 21	Briançon : 16 Menton : 17 Calvi-Ile Rousse : 19	Briançon : 14 Menton : 16 Calvi-Ile Rousse : 18	Briançon : 14 Menton : 17 Calvi-Ile Rousse : 17	Briançon : 13 Menton : 16 Calvi-Ile Rousse : 17

1. Pour chaque type de territoire, nombre de ceux où les activités de la sphère productive totalisent la majorité des emplois.

Lecture : le nombre suivant le nom de chaque territoire représente la part des emplois de ce territoire relevant de la sphère productive (en %). À chaque date, on a fait figurer les trois territoires pour lesquels cette part est maximum (resp. minimum). L'emploi est considéré au lieu de travail selon l'activité principale de l'établissement.

Champ : France métropolitaine.

Source : recensements de la population, Insee.

## Une croissance de l'emploi global plus rapide au Sud et à l'Ouest

Recul de l'emploi industriel et agricole et tertiarisation s'observent sur tout le territoire, mais avec des intensités diverses selon les zones. Celles-ci connaissent donc des dynamiques inégales pour leurs niveaux d'emploi global. De 1975 à 2009, l'emploi progresse le plus rapidement autour de la Méditerranée, dans le Sud-Ouest ou sur le littoral Atlantique. À l'opposé, il stagne, voire recule, dans le centre de la France ou le Nord Est (cf. carte II). Ces évolutions s'observent sur toutes les périodes intercensitaires (cf. annexe 4). Elles confirment les tendances documentées jusqu'en 1999 par plusieurs études (Royer, 2001; Warzee, 2003). Les mouvements de l'emploi sont avant tout liés à ceux de la population qui, sur l'ensemble de la période, se déplace, elle-aussi, vers les littoraux du Sud et de l'Ouest et vers les espaces situés autour des métropoles. On peut aussi analyser ces évolutions au niveau des Zones d'études et d'aménagement du territoire (ZEAT), maillage bien adapté à l'analyse et qui permet de prolonger l'article de Royer (cf. tableau 5 et graphique). De 1975 à 2009, alors que l'emploi a crû en moyenne chaque année de 0,62 % par an, ce taux est supérieur pour les ZEAT Centre-Est (0,71 %), Ouest (0,83 %), Sud-Ouest (0,84 %) et bien plus élevé encore pour la ZEAT Méditerranée (1,15 %). À l'opposé, la croissance n'est que de

0,29 % par an dans la ZEAT du Bassin parisien (régions entourant l'Île-de-France). Elle atteint le minimum de 0,24 % par an dans la ZEAT Nord (qui correspond au Nord-Pas-de Calais). Le lien entre l'évolution de l'emploi et celle de la population est très étroit, quels que soient le zonage ou la période considérés. Ceci est attesté par le niveau très élevé des coefficients de corrélation. Par exemple, si l'on considère les 22 régions de métropole sur la période de 1975 à 2009, la croissance annuelle de l'emploi et celle de la population sont liées par une corrélation de 0,96.

Si l'évolution du peuplement se révèle le premier déterminant de celle de l'emploi, les trajectoires peuvent aussi être reliées à l'inégale dynamique des sphères productives (cf. carte II). Les évolutions sont largement de même nature sur l'ensemble de la période (commentée ci-dessous) et sur des périodes plus courtes<sup>12</sup>.

## Baisse de l'industrie et tertiarisation : un impact très inégal selon les ZEAT

Les plus fortes restructurations concernent les bassins traditionnels de l'industrie française, à savoir le Nord, l'Est, le Bassin parisien, l'Île-de-France et le Centre-Est. Les pertes d'emploi industriel sont

12. La décomposition avant et après 1990 est présentée en annexes 5A et B. La structure d'emploi par sphère des ZEAT est en outre disponible en annexe 6.

Tableau 4  
Coefficients de variation de la part d'emploi de chaque sphère dans les zones d'emploi de France métropolitaine de 1975 à 2009

	1975	1982	1990	1999	2006	2009
<b>Sphère productive</b>	<b>0,19</b>	<b>0,20</b>	<b>0,20</b>	<b>0,21</b>	<b>0,21</b>	<b>0,20</b>
Agriculture	0,65	0,67	0,69	0,72	0,72	0,77
Industrie	0,44	0,41	0,39	0,39	0,40	0,41
Tertiaire productif	0,47	0,40	0,37	0,34	0,32	0,31
<b>Sphère résidentielle</b>	<b>0,20</b>	<b>0,20</b>	<b>0,20</b>	<b>0,19</b>	<b>0,17</b>	<b>0,16</b>
Construction	0,27	0,26	0,24	0,20	0,21	0,20
Tertiaire résidentiel	0,22	0,23	0,24	0,24	0,22	0,20
<b>Sphère publique</b>	<b>0,28</b>	<b>0,24</b>	<b>0,21</b>	<b>0,18</b>	<b>0,16</b>	<b>0,15</b>
Éducation, santé, action sociale	0,25	0,22	0,20	0,17	0,16	0,16
Administration	0,50	0,48	0,39	0,35	0,34	0,32

Lecture : en 1975, entre les 348 zones d'emploi de métropole, la part d'emploi dans la sphère productive varie avec un coefficient de variation de 0,19. La part de la sphère publique varie alors davantage, avec un coefficient de 0,28. L'emploi est considéré au lieu de travail selon l'activité principale de l'établissement.

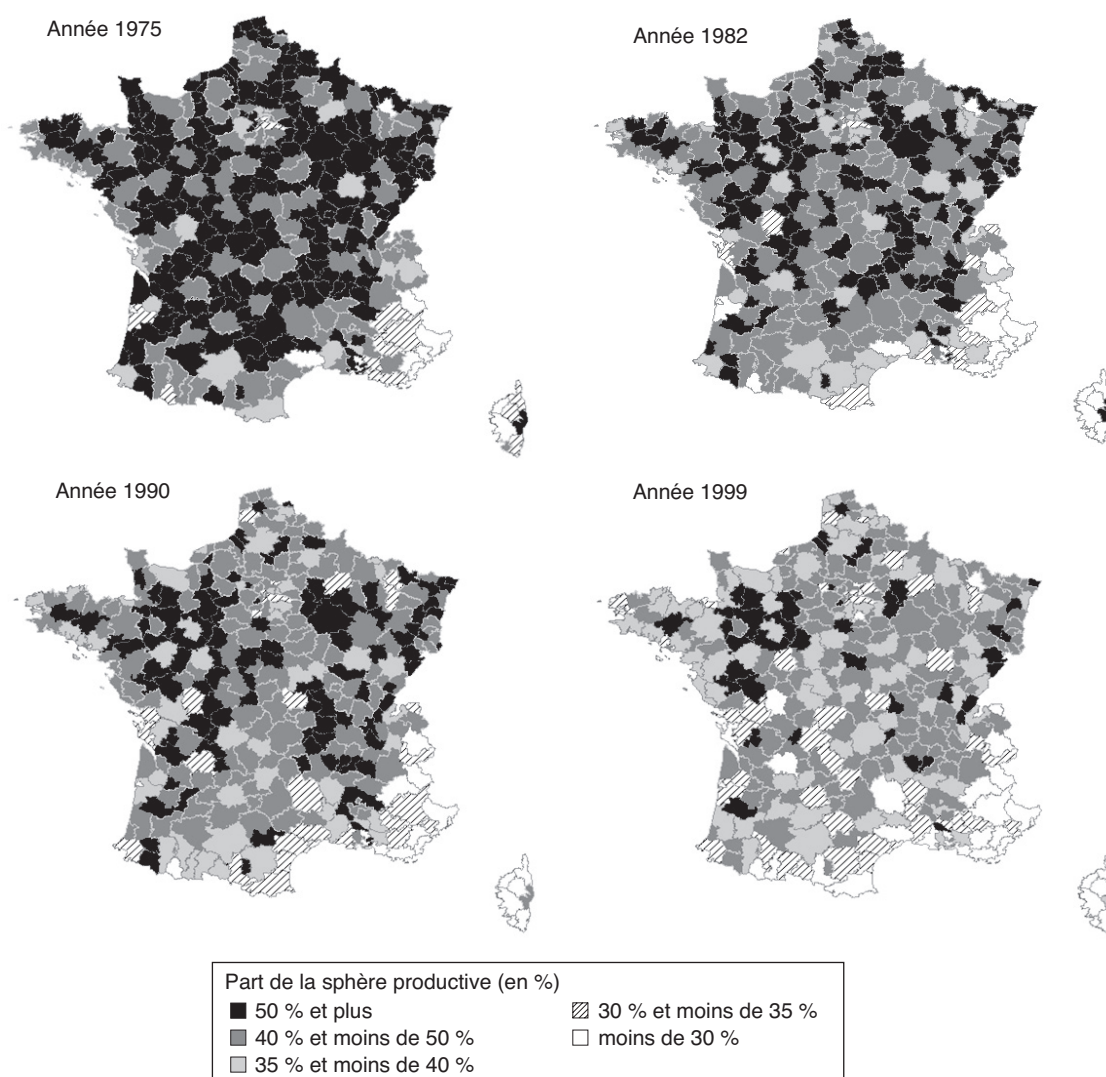
Champ : France métropolitaine.

Source : recensements de la population, Insee.

moindres dans les régions du Sud. Par exemple, alors que le Nord et l'Est ont tous deux perdu plus de 320 000 emplois industriels, la baisse est de 90 000 pour la ZEAT Méditerranée. La ZEAT de l'Ouest se distingue par la résistance de son emploi industriel. De 1975 à 1990, elle a même été la seule à enregistrer une légère croissance des effectifs, sous l'effet notamment du desserrement de l'industrie francilienne. Depuis 1975, l'Ouest a perdu seulement 8 % de ses emplois industriels contre 43 % en moyenne. L'Ouest représente 16 % des emplois industriels de métropole en 2009 contre 10 % en 1975.

Les inégalités de la croissance de l'emploi tertiaire liées à celles de la population sont elles-aussi très prononcées, avec là encore une augmentation plus vive dans l'Ouest et le Sud. En nombre absolu, la croissance de l'emploi tertiaire dans le Nord apparaît singulièrement faible au regard des autres grandes régions. De ce fait, le Nord a, de toutes les ZEAT, la plus faible croissance de l'emploi ou de la population (cf. tableau 6). L'emploi n'y progressé que de 9 % de 1975 à 2009, contre 27 % pour le Centre Est, 33 % pour l'Ouest ou le Sud-Ouest et 48 % pour la Méditerranée.

Carte I  
Part de la sphère productive par zone d'emploi de 1975 à 2009  
A-Métropole, 1975 à 1999

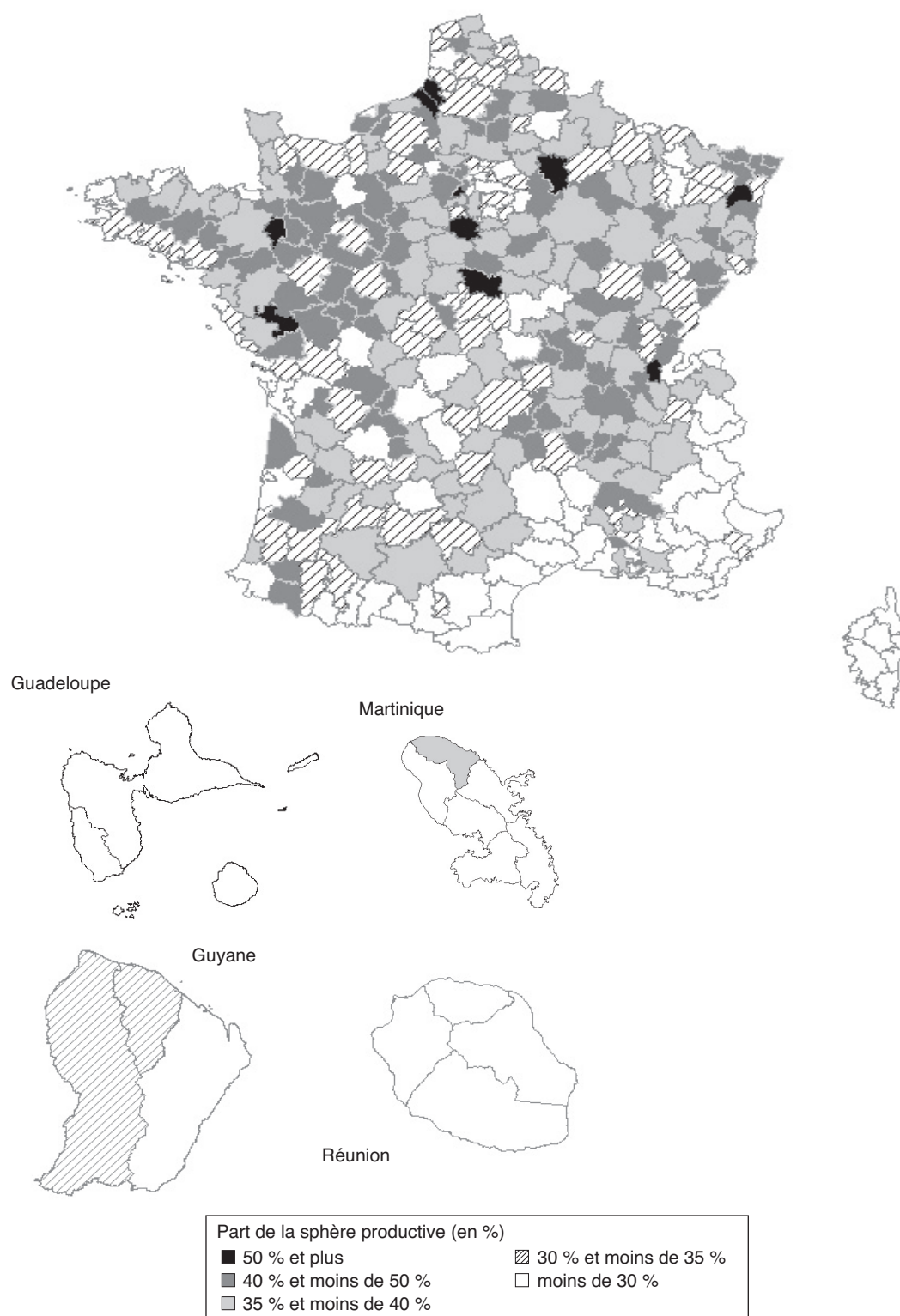


Lecture : la part de la sphère productive est calculée au lieu de travail à partir de l'activité principale économique de l'établissement.  
Champ : France métropolitaine.  
Source : recensements de la population de 1975, 1982, 1990 et 1999, Insee.

→

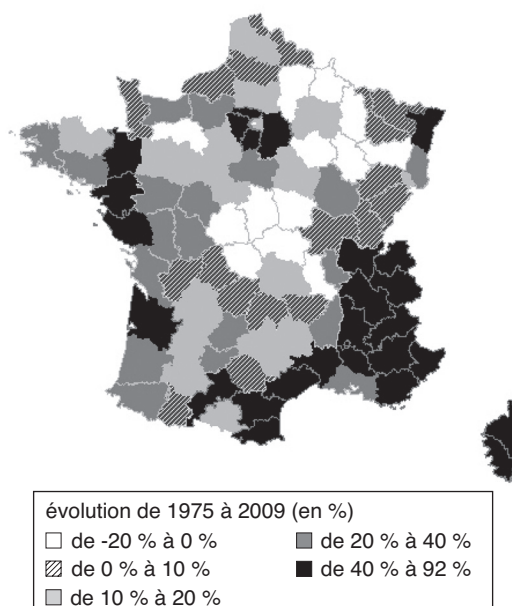


Carte I (suite)  
**B- Année 2009, métropole et DOM**



Lecture : la part de la sphère productive est calculée au lieu de travail à partir de l'activité principale économique de l'établissement.  
 Champ : départements d'outre-mer (hors Mayotte).  
 Source : recensement de la population 2009, Insee.

Carte II  
Évolution de l'emploi départemental entre 1975 et 2009



Lecture : l'emploi est considéré au lieu de travail.  
Champ : France métropolitaine.  
Source : recensements de la population, Insee.

Tableau 5  
Croissance annuelle de l'emploi, de la population et poids des ZEAT entre 1975 et 2009

	Croissance annuelle (en %)		Part de l'emploi en France (en %)		Part de la population en France (en %)	
	Emploi	Population	1975	2009	1975	2009
Île-de-France	0,56	0,51	22,1	21,5	18,4	<b>18,2</b>
<b>Bassin parisien, dont :</b>	<b>0,29</b>	<b>0,32</b>	<b>18,0</b>	<b>16,0</b>	<b>17,9</b>	<b>16,7</b>
Champagne-Ardenne	0,06	0,00	2,5	2,1	2,5	2,1
Picardie	0,23	0,38	3,0	2,6	3,1	3,0
Haute-Normandie	0,31	0,41	3,1	2,7	3,0	2,9
Centre	0,47	0,49	4,1	3,8	4,0	3,9
Basse-Normandie	0,31	0,35	2,5	2,3	2,4	2,3
Bourgogne	0,26	0,13	2,9	2,5	2,9	2,6
<b>Nord</b>	<b>0,24</b>	<b>0,09</b>	<b>6,5</b>	<b>5,6</b>	<b>7,3</b>	<b>6,3</b>
<b>Est, dont :</b>	<b>0,35</b>	<b>0,26</b>	<b>8,7</b>	<b>7,9</b>	<b>9,1</b>	<b>8,3</b>
Lorraine	0,03	0,02	4,1	3,3	4,3	3,7
Alsace	0,82	0,57	2,7	2,9	2,8	2,9
Franche-Comté	0,26	0,28	2,0	1,7	2,0	1,8
<b>Ouest, dont :</b>	<b>0,83</b>	<b>0,61</b>	<b>12,4</b>	<b>13,2</b>	<b>12,8</b>	<b>13,2</b>
Pays-de-la-Loire	0,92	0,73	5,1	5,6	5,1	5,5
Bretagne	0,83	0,59	4,6	4,9	4,8	4,9
Poitou-Charentes	0,65	0,42	2,7	2,7	2,8	2,7
<b>Sud-Ouest, dont :</b>	<b>0,84</b>	<b>0,60</b>	<b>9,9</b>	<b>10,6</b>	<b>10,3</b>	<b>10,6</b>
Aquitaine	0,87	0,67	4,6	5,0	4,7	5,0
Midi-Pyrénées	1,05	0,68	3,9	4,5	4,2	4,5
Limousin	0,05	0,01	1,4	1,1	1,4	1,2

→

### En Île-de-France, une très forte mutation

L'Île-de-France se singularise par l'ampleur des reconfigurations. En trente-quatre ans, la région capitale a perdu 848 000 emplois industriels. Ceci représente une perte de 65 %, bien plus

élevée que la tendance du reste du pays (- 36 %). Symétriquement, elle a connu une expansion marquée du tertiaire productif (862 000 emplois de plus) et de l'éducation, santé et action sociale (602 000 emplois de plus). L'Île-de-France se singularise aussi par le très faible dynamisme de

Tableau 5 (suite)

#### Croissance annuelle de l'emploi, de la population et poids des ZEAT entre 1975 et 2009

	Croissance annuelle (en %)		Part de l'emploi en France (en %)		Part de la population en France (en %)	
	Emploi	Population	1975	2009	1975	2009
<b>Centre-Est, dont :</b>	<b>0,71</b>	<b>0,61</b>	<b>11,7</b>	<b>11,9</b>	<b>11,4</b>	<b>11,7</b>
Rhône-Alpes	0,84	0,76	9,2	9,9	8,9	9,6
Auvergne	0,13	0,03	2,4	2,0	2,5	2,1
<b>Méditerranée, dont :</b>	<b>1,15</b>	<b>0,93</b>	<b>9,4</b>	<b>11,1</b>	<b>10,6</b>	<b>12,1</b>
Languedoc-Roussillon	1,38	1,12	2,8	3,5	3,3	4,1
PACA	1,04	0,84	6,2	7,1	6,8	7,6
Corse	1,29	0,88	0,4	0,5	0,4	0,5
<b>Métropole</b>	<b>0,62</b>	<b>0,51</b>	<b>98,8</b>	<b>97,9</b>	<b>97,8</b>	<b>97,1</b>
<b>4 DOM, dont :</b>	<b>2,27</b>	<b>1,30</b>	<b>1,2</b>	<b>2,1</b>	<b>2,2</b>	<b>2,9</b>
Guadeloupe	1,32	0,64	0,4	0,5	0,6	0,6
Martinique	1,56	0,60	0,4	0,5	0,6	0,6
Guyane	3,54	4,17	0,1	0,2	0,1	0,3
La Réunion	3,20	1,57	0,4	0,9	0,9	1,3
<b>France</b>	<b>0,65</b>	<b>0,53</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Lecture : l'emploi est considéré au lieu de travail selon l'activité principale de l'établissement.

Champ : France.

Source : recensements de la population, Insee.

Tableau 6

#### Evolution annuelle de l'emploi de 1975 à 2009, par ZEAT, partage entre combinaison de structure initiale d'activités et effet local propre

En %

	Variation annuelle de l'emploi entre 1975 et 2009	Écart à la moyenne de métropole (0,62%)	Effet structurel (structure initiale des emplois)	Effet local propre
Île-de-France	0,56	- 0,06	0,27	- 0,33
Bassin parisien	0,29	- 0,33	- 0,18	- 0,14
Nord	0,24	- 0,38	- 0,12	- 0,26
Est	0,35	- 0,27	- 0,11	- 0,16
Ouest	0,83	0,21	- 0,17	0,39
Sud Ouest	0,84	0,22	- 0,08	0,30
Centre Est	0,71	0,09	- 0,11	0,20
Méditerranée	1,15	0,53	0,62	0,01
Métropole	0,62	0,00	0,62	0,00

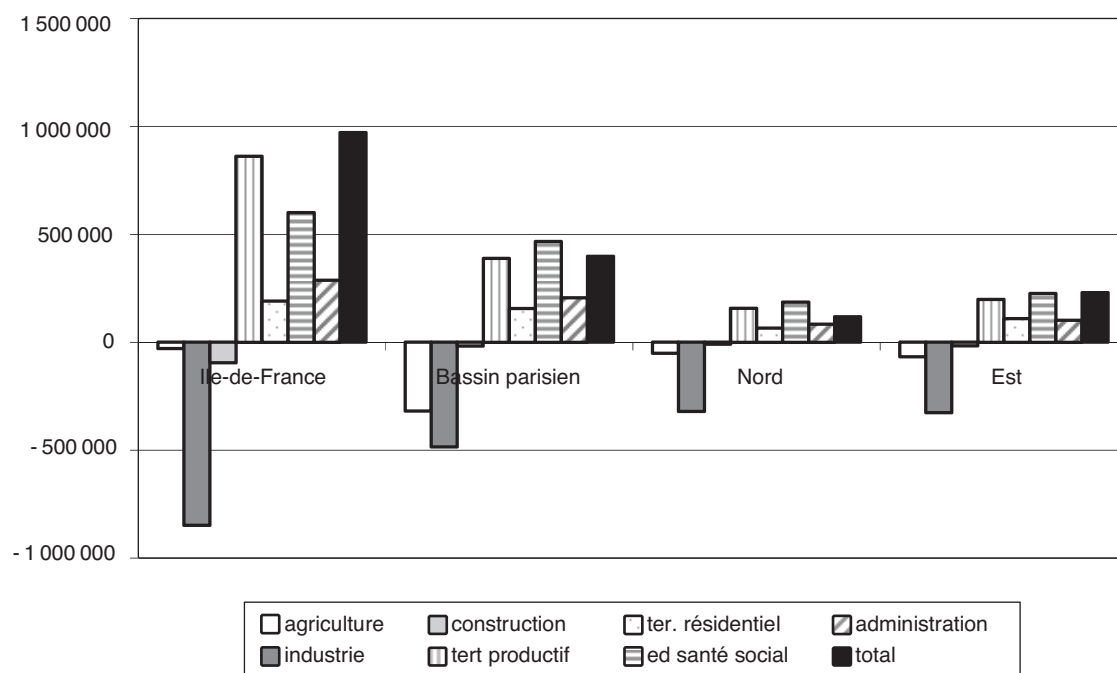
Lecture : l'effet structurel représente l'effet induit par la structure d'activités de la ZEAT en 1975. Il est calculé en multipliant l'emploi initial de chaque sphère par l'évolution relative de l'emploi de la même sphère pour l'ensemble de la métropole. L'effet local propre est la différence entre l'évolution relative de la ZEAT et son effet structurel. L'emploi est considéré au lieu de travail selon l'activité principale de l'établissement.

Champ : France métropolitaine.

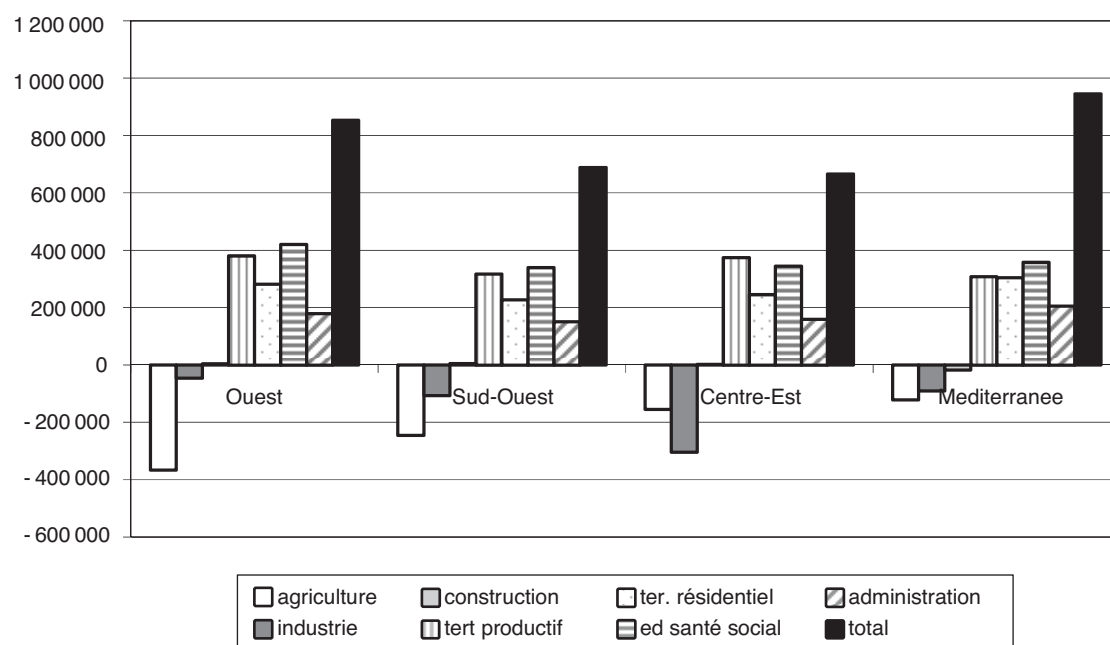
Source : recensements de la population, Insee.

Graphique  
Solde des emplois par sphère pour les huit ZEAT de 1975 à 2009

Solde des emplois de 1975 à 2009



Solde des emplois de 1975 à 2009



Lecture : l'emploi est considéré au lieu de travail.  
Champ : France métropolitaine.  
Source : recensements de la population, Insee.

la sphère résidentielle. Elle est la seule ZEAT où la construction continue de perdre des effectifs après 1990. Les effectifs dans cette activité ont chuté d'un quart en trente-quatre ans contre une baisse minime dans les autres ZEAT (- 3 %). Le tertiaire résidentiel n'y progresse que de 12 % contre un bond de 38 % dans le reste du pays. Conséquence de ces évolutions, le tertiaire productif représente 27 % des emplois franciliens en 2009, près de deux fois plus qu'en 1975 (14 %). L'essor de cette sphère dans l'ensemble de la France n'entame guère la domination de la région capitale, qui en 2009 concentre 31 % des emplois du tertiaire productif de métropole, contre 35 % en 1975. En revanche, l'Île-de-France ne représente plus que 14 % des emplois de l'industrie en 2009, contre 22 % trente-quatre ans plus tôt. Cette spécialisation vers le tertiaire productif a pour corollaire une nette contraction de la sphère résidentielle, qui représente 37 % de ses emplois en 2009 contre 42 % en 1975. Ces évolutions sont allées de pair avec un net desserrement, bien visible sur la carte II et analysé par plusieurs études (Cadenel et Calzada, 2000 ; Gilli, 2005). Paris perd ainsi 7 % d'emplois de 1975 à 2009 tandis que les sept autres départements de la région en gagnent 40 %. Paris représente 32 % des emplois franciliens en 2009 contre 41 % en 1975.

Résultat de ces évolutions, les quatre ZEAT du Sud et de l'Ouest voient leur poids renforcé. Alors qu'elles représentaient 43,4 % de l'emploi en 1975, leur part atteint 46,8 % en 2009. Leur part dans la population passe de 45,1 % à 47,6 %. De manière illustrative, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dépasse le Nord-Pas-de-Calais sur la période en nombre d'emplois comme d'habitants. On notera aussi le rapprochement des poids relatifs entre le Bassin parisien et la ZEAT Méditerranée. Le poids de l'Île-de-France est stabilisé, et passe de 22,1 % des emplois en 1975 à 21,5 % en 2009.

### **En trente-quatre ans, un dynamisme spécifique à l'Ouest**

Pour apprécier l'effet de la structure initiale des activités dans les évolutions des ZEAT, nous décomposons leurs trajectoires entre l'effet structurel et l'effet résiduel au moyen d'une analyse *shift and share* (cf. tableau 6). L'effet structurel représente l'effet induit par la structure locale de l'emploi par sphère en 1975. Il est calculé en multipliant l'emploi initial de chaque sphère par l'évolution de l'emploi de la même sphère pour l'ensemble de la métropole.

Pour une ZEAT donnée, l'effet structurel correspond ainsi à l'emploi qui aurait été obtenu si chaque sphère de la ZEAT avait suivi la même évolution que dans l'ensemble de la métropole. L'effet résiduel est la différence entre l'évolution de l'emploi des ZEAT et l'effet structurel. Il évalue ainsi un dynamisme (ou une faiblesse) spécifique à la ZEAT. Deux autres analyses *shift and share* sont semblablement réalisées sur les périodes avant et après 1990, et donnent des résultats similaires (cf. annexes 5A et B).

Par leur structure initiale par sphère, seules l'Île-de-France et la Méditerranée ont un effet structurel initialement favorable. Elles étaient effectivement beaucoup plus tertiaires dès 1975 avec respectivement 61 % et 63 % d'emplois tertiaires, contre 48 % pour la moyenne des autres régions (cf. annexe 6). L'effet structurel est en revanche négatif pour les ZEAT les plus orientées vers l'industrie comme le Nord et l'Est, mais aussi vers l'agriculture pour le Sud-Ouest. Le Bassin parisien, où ces deux sphères pèsent fortement et qui est la ZEAT la moins tertiaire, a l'effet structurel le plus pénalisant. L'effet local propre est le plus élevé pour l'Ouest, attestant de la résistance des emplois industriels et du dynamisme tertiaire de la région. Il est aussi positif pour le Sud-Ouest et le Centre-Est. L'Île-de-France présente l'effet local le plus négatif, traduisant l'ampleur de ses pertes d'emploi industriel et le moindre dynamisme de sa sphère résidentielle. Le Nord a ensuite l'effet local le plus défavorable, avec des pertes d'emploi industriel plus accusées qu'ailleurs et de faibles créations dans le tertiaire, en liaison avec l'accroissement limité de sa population. Dans une moindre mesure, l'Est et le Bassin parisien suivent des tendances analogues.

Selon une étude récente, la crise qui a touché la France à partir du deuxième trimestre 2008 et durant l'année 2009 a confirmé une partie seulement de ces dynamiques (Lacroix, 2010). Dans le prolongement des tendances antérieures, l'Est et le Bassin parisien ont été les zones les plus touchées : l'emploi y a baissé de plus de 5 % contre 3,6 % en moyenne. La Méditerranée et Sud-Ouest ont symétriquement moins souffert de la crise que les autres régions. Toutefois, Lacroix mentionne aussi trois évolutions qui contrastent à la fois avec les tendances de long terme et avec l'évolution 2002-2006 qu'il relate. Durant la crise, l'Ouest a perdu davantage d'emplois qu'en moyenne. L'Île-de-France a mieux résisté grâce à sa structure très tertiaire. Dans une moindre mesure, le Nord, devenu plus tertiaire que la moyenne de la province, a lui-aussi mieux résisté.



## Permanences et mutations de l'espace productif

Dans cette dernière partie, pour caractériser les différents types d'espace, nous utilisons à présent les techniques d'analyse des données au niveau des 348 zones d'emploi de métropole. Chaque zone étant caractérisée par sa structure d'emploi dans les sept sphères d'activités, nous effectuons une analyse en composantes principales (cf. annexe 7) puis une typologie en six classes pour chacune des années 1975, 1990 et 2009 (cf. cartes III, IV et V). Nous retraçons ensuite la trajectoire des six classes de 2009 au cours des années 2000<sup>13</sup>.

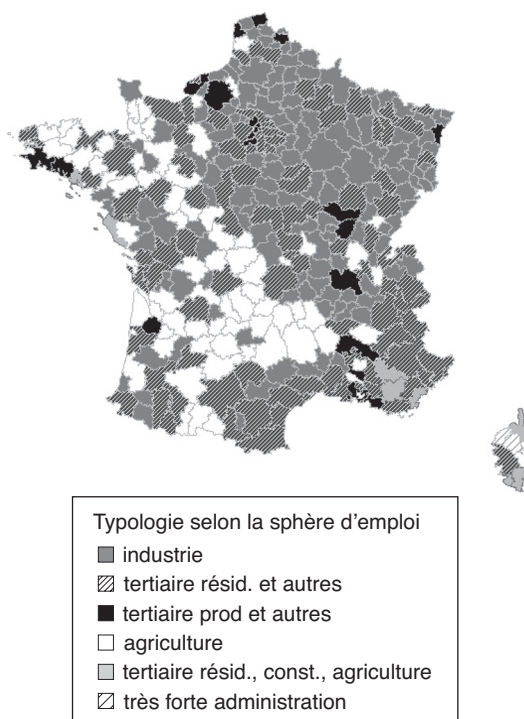
Ces trois analyses indépendantes visent à présenter de façon synthétique la recomposition au fil du temps des contrastes du territoire. La composition des classes révèle, pour chacune des trois années, l'organisation du territoire et les proximités entre les zones ; les axes d'opposition entre les zones font apparaître à chaque fois les critères qui les différencient, aussi leur

comparaison témoigne-t-elle de l'évolution des clivages au fil du temps ; pour une classe de zones comparable en 1975, 1990 et 2009 (par exemple la classe des plus grandes villes ou la classe la plus agricole) nous pouvons enfin comparer sa structure d'emplois aux différentes périodes.

Du côté des permanences, la répartition géographique des activités présente en 1975, 1990 et 2009, d'importantes similitudes. Les tissus industriels ou diversifiés demeurent nettement plus nombreux dans une moitié Nord Est. Les espaces à forte orientation agricole sont toujours situés dans l'Ouest ou le Massif Central, tandis que les régions méditerranéennes ont une structure caractérisée par la place des activités résidentielles et de l'emploi public. Toutefois, la tertiarisation étendue à tous les territoires a déplacé les clivages et modifié certaines positions.

13. Une déclinaison de cette typologie au niveau des départements a été récemment publiée pour les années 1975 et 2006 (Observatoire des territoires 2012).

Carte III  
Typologie des zones d'emploi selon les sphères d'emploi en 1975

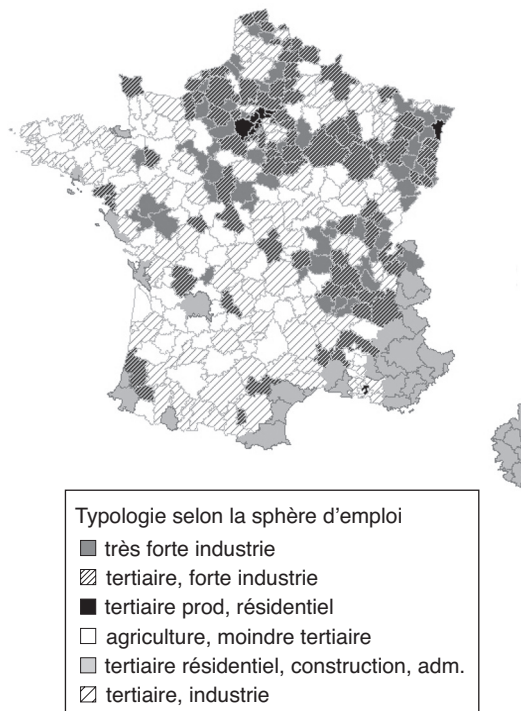


Lecture : résultat d'une classification ascendante en six classes sur la structure d'emploi par sphère en 1975. L'emploi est considéré au lieu de travail.

Champ : France métropolitaine.

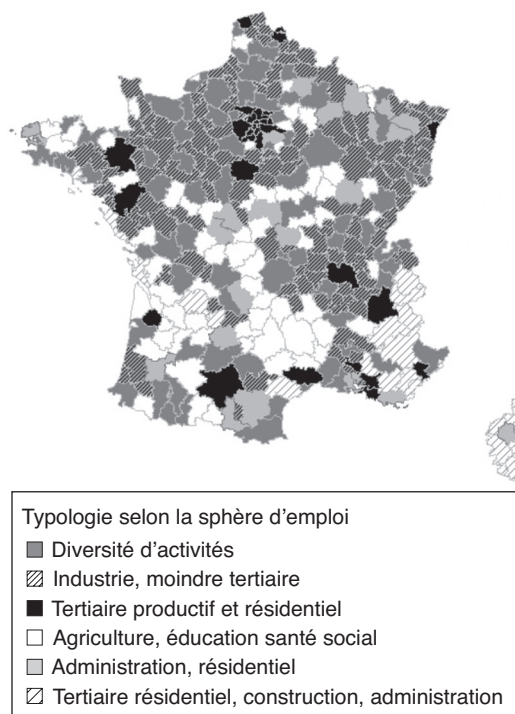
Source : recensement de la population 1975, Insee.

Carte IV  
**Typologie des zones d'emploi selon les sphères d'emploi en 1990**



Lecture : résultat d'une classification ascendante en six classes sur la structure d'emploi par sphère en 1990. L'emploi est considéré au lieu de travail.  
 Champ : France métropolitaine.  
 Source : recensement de la population 1990, Insee.

Carte V  
**Typologie des zones d'emploi selon les sphères d'emploi en 2009**



Lecture : résultat d'une classification ascendante en six classes sur la structure d'emploi par sphère en 2009. L'emploi est considéré au lieu de travail.  
 Champ : France métropolitaine et départements d'outre-mer (hors Mayotte).  
 Source : recensement de la population 2009, Insee.

### **En 1975, des contrastes fondés sur les oppositions traditionnelles : agriculture/tertiaire et construction/industrie**

En 1975, l'analyse oppose en premier lieu les zones orientées vers l'agriculture à celles qui ont des emplois tertiaires de tous types ; à un degré moindre, un deuxième clivage oppose les zones industrielles à celles fortement orientées vers la construction (cf. annexe 7). Ce constat recoupe les contrastes traditionnels entre l'espace rural et les villes, le Nord-Est industriel et le Sud. La typologie de 1975 révèle l'importance de la sphère productive. La classe qui compte le plus de zones rassemble celles à forte orientation industrielle comme Vimeu, Thiers ou Longwy. Ces 129 zones ont en moyenne 37 % d'emplois industriels (cf. tableau 7). Une autre classe de 93 zones plus diversifiées compte encore 29 % d'emplois industriels, et correspond alors à des villes moyennes mais aussi à plusieurs capitales régionales comme Amiens et Rouen. La classe des zones fortement agricoles (71 zones) totalise 31 % d'emplois agricoles, mais encore 17 % d'emplois industriels. Le sud de la France se distingue par l'importance de la construction, du tertiaire résidentiel et de la sphère publique. La ZEAT Méditerranée a 40 % d'emplois dans la sphère résidentielle et 23 % dans la sphère publique, contre respectivement 34 % et 18 % en moyenne. Enfin, en 1975, l'Île-de-France constitue un cas à part. Aussi industrielle que la moyenne nationale (28 % des emplois), elle est aussi tertiaire que les régions méditerranéennes et ne compte déjà pratiquement plus d'emplois agricoles. 14 % des emplois de l'Île-de-France se situent dans le tertiaire productif, ce qui est bien plus élevé que la moyenne nationale (9 %). L'écart est aussi prononcé pour le tertiaire résidentiel qui représente 34 % des emplois franciliens contre 25 % en moyenne.

En 1990, les contrastes tiennent en premier lieu à l'opposition entre les zones les plus industrielles et les zones urbaines pourvues de tous les types d'emploi tertiaire (cf. tableau 8). Les deux catégories de zones d'emploi les plus nombreuses sont alors celles qui combinent un tissu tertiaire développé avec une industrie à peine en dessous de la moyenne (Lille ou Nantes, avec alors 18 % d'emplois industriels), et celles combinant une diversité d'activités avec un peu plus d'emplois industriels que la moyenne (comme Lyon avec 23 %). Elles sont respectivement au nombre de 89 et de 82. L'espace caractérisé par l'agriculture s'est réduit et a vu se développer des activités tertiaires. Dans la classe où l'emploi agricole pèse le plus, sa part ne représente plus que 20 %. En quinze ans, la croissance inégale des fonctions

tertiaires a suscité de nouvelles différenciations. Les régions de la Méditerranée se caractérisent par une nette croissance du tertiaire résidentiel qui les distingue désormais des autres tissus tertiaires davantage diversifiés. Conformément à la mutation précédemment décrite, l'Île-de-France a connu une chute de ses emplois industriels (- 33 % contre - 18 % dans le reste du pays), compensée par un bond du tertiaire productif à peine inférieur à celui constaté dans le reste du pays (+ 73 % à comparer à 79 %) et surtout une progression sans commune mesure de la sphère éducation-santé-social (+ 140 % contre + 40 %). Ceci semble s'être traduit, sur la période, par une divergence accrue de l'Île-de-France vis-à-vis des métropoles régionales.

### **Le tertiaire productif, un facteur désormais essentiel de différenciation**

En 2009, le tertiaire productif est devenu un critère majeur de différenciation entre les zones (cf. tableau 9). L'opposition réside désormais en premier lieu entre, d'une part, les tissus métropolitains dotés en tertiaire productif et résidentiel et, d'autre part, les zones rurales pourvues en emplois agricoles. La prépondérance des activités tertiaires s'est étendue à tous les territoires. En 2009, les différentes classes comptent de 65 % à 84 % d'emploi tertiaire, quand la part la plus élevée était de 78 % en 1990 et de 64 % en 1975. Dans la classe des zones les plus industrielles, l'industrie ne représente plus que 22 % des emplois en 2009, contre un peu moins de 40 % en 1975 comme en 1990. Dans la classe des zones caractérisées par l'agriculture, cette activité ne pèse plus que 10 % des emplois, soit deux fois moins qu'en 1990 et trois fois moins qu'en 1975. Ces zones les plus agricoles ne couvrent plus que 7,5 % du territoire en 2009 contre 18 % trente-quatre ans plus tôt (cf. tableaux 7, 8 et 9). C'est dans cette classe des zones les plus agricoles que la sphère Éducation-santé-action sociale pèse désormais plus que partout ailleurs, avec 24 % des emplois. Ceci contraste avec la situation de 1975, où la proportion d'emplois relevant de cette sphère était plus élevée dans les zones urbaines et corrélée alors avec celle des autres activités tertiaires. Ce changement tient aux évolutions de l'espace rural : les emplois de la sphère Éducation-santé-action sociale s'y sont développés selon une logique de maillage territorial, dans le même temps que reculaient les activités agricoles et industrielles ; les zones rurales n'ont en outre pas connu la forte croissance du tertiaire productif des métropoles, ce qui laisse plus de poids à la sphère Éducation-santé-action sociale dans leur structure d'emplois.

Tableau 7  
Part des six classes de zones d'emploi en 1975 et structures d'emploi

Classe	Exemples de zones type de la classe	Nombre de zones	Part de l'emploi (en %)	Part de la surface (en %)	Structure d'emploi moyenne (en %)							
					Agricole	Industriel	Construction	Tertiaire productif	Tertiaire résidentiel	Éducation-santé-social	Administ.	
Diversité d'activités	Poissy, Amiens, Rouen	93	31,7	29,3	10,3	29,4	9,4	8,0	23,3	12,1	7,4	100,0
Industrie, moindre tertiaire	Vimeu, Thiers, Longwy	129	21,0	31,4	16,1	37,3	8,5	5,3	18,4	9,6	4,9	100,0
Tertiaire prod. et résidentiel	Paris, Lille, Toulouse	30	33,1	6,8	2,7	25,4	8,3	12,5	30,3	11,7	9,2	100,0
Administr., résidentiel	Saint-Gaudens, Tulle, Salon-de-Provence	31	6,8	12,2	14,3	19,7	11,5	6,9	23,9	11,8	11,9	100,0
Agriculture	Lozère, Ussel, Bordeaux-Médoc	54	6,5	17,7	31,4	17,1	9,5	5,4	19,8	11,6	5,1	100,0
Tertiaire résidentiel, construction.	Briançon, Apt, Porto-Vecchio	11	0,9	2,6	11,8	17,3	15,1	5,3	32,1	10,3	8,1	100,0
Total		348	100,0	100,0	10,1	28,4	9,1	9,1	25,3	10,4	7,6	100,0

Lecture : la première colonne indique la combinaison d'activités qui caractérise la classe. Les colonnes suivantes donnent des exemples types de zones d'emploi de cette classe, le nombre de zones qu'elle contient, la part qu'elle occupe dans l'emploi et la surface de la France métropolitaine. Est ensuite indiquée la structure d'emploi moyenne de la classe. L'emploi est considéré au lieu de travail selon l'activité principale de l'établissement.

Champ : France métropolitaine.

Source : recensements de la population, Insee.

Classe	Exemples de zones type de la classe	Nombre de zones	Part de l'emploi (en %)	Part de la population (en %)	Part de la surface (en %)	Structure d'emploi moyenne (en %)							
						Agricole	Industriel	Construction	Tertiaire productif	Tertiaire résidentiel	Éducation-santé-social	Administ.	
Diversité d'activités	Amiens, Lille Nantes	89	33,8	34,9	32,4	5,7	18,1	7,1	14,3	24,5	18,7	11,6	100,0
Très forte Industrie, moindre tertiaire	Vimeu, Thiers Oyonnax	54	7,6	8,2	10,6	7,5	38,4	6,9	9,8	17,9	13,6	5,8	100,0
Tertiaire prod.et résidentiel	Paris, Nanterre, Boulogne-Billancourt	10	18,4	13,0	0,7	0,3	16,5	5,4	24,0	30,4	12,8	10,6	100,0
Industrie, diversités d'activités	Sud-Oise, Lyon, Saint - Étienne	82	24,0	25,9	21,6	4,8	26,7	7,2	14,1	22,1	16,6	8,5	100,0
Agriculture moindre tertiaire	Vire, Ussel, Bordeaux-Médoc	76	8,1	8,9	23,1	20,0	21,7	7,4	9,4	18,9	15,5	7,1	100,0
Tertiaire résidentiel const.	Briançon, Apt Porto-Veccio	37	8,1	9,2	11,5	6,3	11,9	9,9	12,7	31,0	16,3	11,9	100,0
Total		348	100,0	100,0	100,0	5,8	21,2	7,1	15,2	24,6	16,3	9,9	100,0

Lecture : la première colonne indique la combinaison d'activités qui caractérise la classe. Les colonnes suivantes donnent des exemples types de zones d'emploi de cette classe, le nombre de zones qu'elle contient, la part qu'elle occupe dans l'emploi, la population et la surface de la France métropolitaine. Est ensuite indiquée la structure d'emploi moyenne de la classe. L'emploi est considéré au lieu de travail selon l'activité principale de l'établissement.

Champ : France métropolitaine.

Source : recensements de la population, Insee.



Tableau 9  
Part des six classes de zones d'emploi en 2009 et structures d'emploi

Classe	Exemples de zones type de la classe	Nombre de zones	Part de l'emploi (en %)	Part de la population (en %)	Part de la surface (en %)	Structure d'emploi moyenne (en %)							
						Agricole	Industriel	Construction	Tertiaire productif	Tertiaire résidentiel	Éducation-santé-social	Administrat.	
Tertiaire productif et résidentiel	Paris, Lille, Toulouse	31	39,7	34,0	7,1	0,6	9,4	5,5	25,3	29,6	17,6	11,9	100,0
Très forte Industrie, moindre tertiaire	Vimeu, Thiers, Choletais	129	19,0	21,6	30,4	4,7	22,2	7,7	14,3	21,9	20,3	8,9	100,0
Diversité d'activités	Amiens, Nice, Clermont-Ferrand	75	26,1	27,5	25,5	3,1	13,3	7,3	16,3	26,6	21,8	11,6	100,0
Administration, résidentiel	Laonnois, Tulle, Salon-de-Provence	23	5,7	6,0	8,5	3,4	11,4	6,9	14,5	24,9	21,1	17,8	100,0
Agriculture, Santé, social	Lozère, Ussel, Bordeaux-Médoc	68	6,3	7,5	21,3	10,4	14,1	8,1	11,7	22,7	23,8	9,2	100,0
Tertiaire résidentiel const., administration	Briançon, Apt, Porto-Vecchio	22	3,1	3,3	7,2	4,3	8,2	10,0	12,4	32,2	19,9	13,1	100,0
Total		348	100,0	100,0	100,0	2,9	13,2	6,8	19,0	26,7	19,9	11,5	100,0

Lecture : la première colonne indique la combinaison d'activités qui caractérise la classe. Les colonnes suivantes donnent des exemples types de zones d'emploi de cette classe, le nombre de zones qu'elle contient, la part qu'elle occupe dans l'emploi, la population et la surface de la France métropolitaine. Est ensuite indiquée la structure d'emploi moyenne de la classe. L'emploi est considéré au lieu de travail, selon l'activité principale de l'établissement.

Champ : France métropolitaine.

Source : recensements de la population, Insee.

## De 1999 à 2009, l'essor des métropoles

La quasi-totalité des zones d'Île-de-France relèvent de cette première classe de « tissus métropolitains », qui présentent une forte diversité tertiaire, à la fois productifs et résidentiels. Appartiennent aussi à cette classe plusieurs zones abritant les plus grandes métropoles régionales (par exemple Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille ou Toulouse...). Cette classe des 31 tissus métropolitains représente désormais 40 % de l'emploi de métropole et 34 % de la population. Elle concentre 52 % de celui du tertiaire productif, 44 % de celui du tertiaire résidentiel, 34 % de l'éducation santé action sociale, 40 % des emplois de l'administration. Par rapport à 1990, le rapprochement entre le tissu des principales métropoles et celui de l'Île-de-France peut s'expliquer par la croissance des activités tertiaires plus rapide en province : ainsi, de 1990 à 2009, le tertiaire productif progresse de 52 % en province, contre 33 % en Île-de-France. La concentration du tertiaire productif dans les grandes villes et le rattrapage opéré depuis 1982 par les métropoles régionales ont été établis par deux études récentes, la première sur les fonctions des professions (Van Puymbroeck et Reynard, 2010), la seconde sur les familles professionnelles (Floch et Lainé, 2013). Depuis 1999, cette classe d'emplois caractéristique des tissus métropolitains a enregistré la plus forte croissance de l'emploi, soit 16 % au lieu de 13 % en moyenne (cf. tableau 10). Elle a de même gagné 8 % en termes de population résidente

contre 7 % en moyenne (cf. tableau 11)<sup>14</sup>. La croissance plus rapide des tissus métropolitains se retrouve très largement dans toutes les ZEAT, seule une petite classe très résidentielle de l'Ouest et du Sud progressant davantage pour les habitants qui y résident.

## Des villes aux fonctions diversifiées, d'autres centrées sur la sphère publique

À côté de l'agglomération parisienne et des plus peuplées des métropoles régionales, peuvent être distinguées deux autres classes de zones urbaines. Les capitales régionales de moindre taille et nombre de villes moyennes ont un tissu davantage diversifié, avec une place plus grande de l'industrie. Elles sont sur-représentées dans le Bassin parisien où cette classe pèse la moitié des emplois contre 26 % en moyenne. On y trouve les capitales régionales Amiens, Rouen, Reims, Caen-Bayeux. Dans le reste du pays, Limoges, Poitiers, Nancy et Clermont-Ferrand s'apparentent également à ce type de ville. Une autre classe regroupe une trentaine de préfectures et sous-préfectures qui se caractérisent par le poids très élevé de la sphère publique, en moyenne 39 % de leurs emplois (Melun, Bourges, Carcassonne...). Cette classe représente 21 % des emplois dans

14. La croissance de l'emploi et celle de la population sont toujours extrêmement liées sur cette période, avec une corrélation de 0,76 pour les six classes distinguées au sein des huit ZEAT.

Tableau 10  
Évolution de l'emploi selon les classes et les ZEAT de 1999 à 2009

	Tertiaire productif résidentiel	Industrie, moindre tert.	Diversité d'activités	Administration résidentiel	Agric., éducation, santé, social	Résidentiel, construction, admin.	Ensemble
Île-de-France	12,4	4,0	6,5	2,0	12,5		12,0
Bassin parisien	11,7	4,0	9,0	3,6	7,5		7,1
Nord	10,6	8,6	12,8	11,7			10,2
Est	10,7	5,0	9,0	0,9	9,9		7,3
Ouest	24,6	12,3	14,3	11,1	12,2	20,0	15,6
Sud-Ouest	28,5	10,9	15,2	10,4	12,6	13,4	17,9
Centre-Est	16,8	9,8	12,5	7,8	6,3	13,6	12,9
Méditerranée	22,5	18,5	18,5	15,1	17,9	26,7	21,1
France métropolitaine	15,9	7,8	12,2	8,6	11,8	22,5	12,8

Lecture : au sein de chacune des ZEAT qui figurent en ligne, le tableau donne l'évolution (en %) de l'emploi dans chacune des six classes de la typologie de 1999 à 2009. L'emploi est considéré au lieu de travail.

Champ : France métropolitaine.

Source : recensements de la population, Insee.

le Sud-Ouest contre 6 % en moyenne, avec des villes comme Cahors, Tulle et Foix-Pamiers. Ces deux classes de villes moyennes ou orientées vers la sphère publique regroupent ensemble environ un tiers des emplois ou de la population de France métropolitaine. Les capitales régionales et les villes les plus grandes ont gagné 12 % d'emplois depuis 1999, quand les villes plus petites et orientées vers la sphère publique ne progressaient que de 9 %. Ce résultat se retrouve dans toutes les ZEAT. De même que l'essor des métropoles, il illustre l'avantage dans les années 2000 des agglomérations les plus grandes et les plus orientées vers le tertiaire productif. En revanche, dans chaque ZEAT, ces deux classes enregistrent des progressions proches de leur population, de 6 % en moyenne dans les deux cas.

### La faible croissance des tissus les plus industriels

Les tissus les plus industriels forment une classe de 129 zones d'emploi, qui rassemble 22 % de la population, 19 % de l'emploi, mais 32 % de l'emploi industriel. Il s'agit de zones correspondant aux anciens districts (Vimeu, Choletais, Vallée de l'Arve...), aux implantations de grands groupes (Dunkerque, Le Creusot...) ou à des villes moyennes avec une forte orientation industrielle (Douaisis, Épinal...). Le tertiaire résidentiel et l'administration y sont moins représentés que dans toutes les autres classes. Ces zones sont nettement surreprésentées dans

l'Est et dans le Nord, où elles représentent respectivement 42,5 % et 41 % des emplois contre 19 % en moyenne (cf. tableau 12). Cette classe est celle qui a enregistré la croissance la plus faible de l'emploi depuis 1999, soit 8 % en moyenne. Cette dernière place doit toutefois être reliée au moindre dynamisme de l'emploi et du peuplement de l'Est et du Nord au cours de cette décennie. La tendance de cette classe est en fait comparable à celle des autres villes moyennes orientées vers la sphère publique. Dans toutes les ZEAT sauf le Nord, ces deux classes occupent les dernières positions pour la croissance de l'emploi sur la décennie.

### Les contrastes de l'espace rural

Soixante-huit zones rurales regroupent 6 % de l'emploi ou 7 % de la population alors qu'elles recouvrent 28 % du territoire. Une première classe correspond à des territoires déjà fortement agricoles en 1975 : Bordelais, Lozère, intérieur de la Bretagne... Dans cette classe, le poids de l'emploi agricole est à son maximum, même s'il n'atteint plus désormais que 10 %. L'emploi industriel y est légèrement surreprésenté, de même que celui de la sphère publique. Cette classe a connu depuis 1999 une croissance de l'emploi de l'ordre de 12 %, encore assez proche de la moyenne. En revanche, la croissance de la population est l'une des plus faibles, de l'ordre de 5 %, ce qui doit sans doute être relié au vieillissement et à la faible attractivité de ces zones (Sourd, 2012). Une autre

Tableau 11  
Évolution de la population selon les classes et les ZEAT de 1999 à 2009

En %

	Tertiaire productif résidentiel	Industrie, moindre tert.	Diversité d'activités	Administration résidentiel	Agric., éducation, santé, social	Résidentiel, construction, admin.	Ensemble
Île de France	7,2	4,0	5,8	6,2	8,8		7,1
Bassin parisien	5,1	2,6	3,1	0,6			2,7
Nord	1,9	0,2	0,2	6,0			0,9
Est	4,7	3,8	4,0	4,0	2,7		3,9
Ouest	12,3	9,2	7,7	7,5	3,6	16,3	9,1
Sud-Ouest	14,1	9,5	9,9	7,3	9,0	7,3	10,4
Centre-Est	7,3	10,5	7,6	4,8	-1,2	8,6	8,1
Méditerranée	9,3	8,3	10,5	9,5	8,6	15,5	10,5
France métropolitaine	8,0	5,3	6,1	5,7	5,2	14,3	6,7

Lecture : au sein de chacune des ZEAT qui figurent en ligne, le tableau donne l'évolution (en %) de la population dans chacune des six classes de la typologie de 1999 à 2009.

Champ : France métropolitaine.

Source : recensements de la population, Insee.

Tableau 12  
Poids des classes dans l'emploi des ZEAT en 2009 (en %)

En %

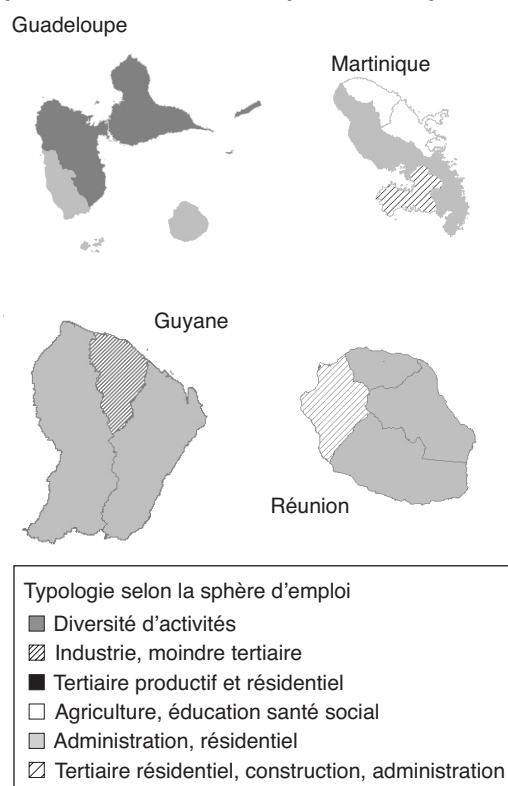
	Tertiaire productif résidentiel	Industrie, moindre tert.	Diversité d'activités	Administration résidentiel	Agric., éducation, santé, social	Résidentiel, construction, admin.	Ensemble
Île de France	93,3	1,8	2,3	0,8	1,7	0,0	100,0
Bassin parisien	4,4	29,6	49,5	7,0	9,5	0,0	100,0
Nord	38,9	40,7	17,8	2,6	0,0	0,0	100,0
Est	13,3	42,5	29,3	3,1	11,9	0,0	100,0
Ouest	20,6	24,5	35,7	10,1	4,6	4,6	100,0
Sud-Ouest	35,6	7,5	27,8	20,8	5,3	3,0	100,0
Centre-Est	35,6	27,0	28,5	5,4	1,1	2,5	100,0
Méditerranée	37,2	5,5	24,3	3,1	13,3	16,4	100,0
France métropolitaine	39,7	19,0	26,1	6,3	5,7	3,1	100,0
DOM	0,0	3,4	17,8	61,6	3,4	13,7	100,0

Lecture : pour chacune des ZEAT qui figurent en ligne, le tableau donne la part (en %) des six classes de la typologie dans l'emploi en 2009. L'emploi est considéré au lieu de travail.

Champ : France métropolitaine.

Source : recensements de la population, Insee.

Carte VI  
Typologie des zones d'emploi des DOM selon les sphères d'emploi en 2009



Lecture : résultat d'une classification ascendante en six classes sur la structure d'emploi par sphère en 2009. L'emploi est considéré au lieu de travail.

Champ : France métropolitaine et départements d'outre-mer (hors Mayotte).

Source : recensement de la population 2009, Insee.

catégorie de zones rurales du Sud et de l'Ouest se distingue par sa forte attractivité. Il s'agit du littoral corse, de l'intérieur de la Provence, des zones du littoral Atlantique (Vendée Ouest, Auray, Saintonge...). Depuis 1999, cette classe a enregistré les plus fortes croissances de l'emploi et de la population française, respectivement à 22 % et 14 %. Leur structure d'emploi est caractéristique d'une dynamique tirée par la sphère résidentielle, qui représente 42 % des emplois de ces zones, soit 8,5 points au dessus de la moyenne.

Dans les départements d'outre-mer, domine nettement la classe des villes les plus orientées vers la sphère publique. Elle recouvre 10 des 16 zones d'emploi (carte VI) et rassemble 62 % de l'emploi (cf. tableau 12)<sup>15</sup>.

\* \*  
\*

Fondée sur la structure de l'emploi local, notre typologie apparaît un complément à trois autres récemment publiées et qui reposent sur les dynamiques au cours des années 2000 (Sourd, 2012 ; Carré et Levratto, 2013 ; Davezies, 2012).

Sourd dresse une carte en huit classes des zones d'emploi en fonction de leur attractivité en termes d'emploi et de population sur la période 2007-2009. Cette carte révèle l'attractivité des métropoles pour les actifs les plus qualifiés, l'essor résidentiel de la Provence, des Alpes et des littoraux, cependant qu'une grande partie des zones du Nord et de l'Est s'avèrent bien moins attractives. Nos résultats sur les évolutions de l'emploi et de la population recourent ces constats, tout comme les structures d'emploi des zones peuvent se lire comme le reflet de ces dynamiques.

Carré et Levratto établissent de même une carte des zones d'emploi à partir des trajectoires de l'emploi dans les établissements pérennes de 2000 à 2009. Leur typologie ne repose pas sur les méthodes d'analyse des données mais sur une analyse *shift and share*, qui fait apparaître l'effet de la structure d'activités initiale et celui des dynamiques locales spécifiques.

15. En Guadeloupe, Pointe-à-Pitre se distingue cependant par un tissu diversifié, abritant le port, l'aéroport et la zone industrielle et commerciale de Jarry, tandis que Basse-Terre est la capitale régionale et administrative.

Les résultats confirment les tendances que nous identifions pour les différentes classes : forte croissance des métropoles avantagées par leur orientation vers le tertiaire productif et résidentiel ; dynamique locale spécifique dans les régions de l'Ouest et du Sud ; difficultés de plusieurs zones du Nord Est, doublement pénalisées par leur orientation industrielle et par un effet local défavorable.

Une convergence similaire ressort du rapprochement de nos résultats avec la typologie des zones d'emploi présentée par Davezies dans son dernier ouvrage. Elle s'appuie sur la création nette d'emploi salarié privé de 2000 à 2007 et sur la part de revenu marchand des ménages. Il identifie quatre classes, selon une partition « marchand » / « non marchand », « dynamique » / « en difficulté », qui recoupe là encore largement notre présentation du territoire. Il range sous la dénomination de « France marchande dynamique » les métropoles orientées vers le tertiaire productif, dont nous avons vu qu'elles ont suivi une forte croissance de l'emploi aux cours des années 2000. Sa caractérisation d'une France « non marchande dynamique » recouvre les zones attractives du Sud, des littoraux et une grande partie du quart Sud-Ouest. Tout en signalant les limites de ce dynamisme dans les années à venir, Davezies estime que certaines villes du Sud ont un potentiel productif qui pourrait connaître un renouveau. En cela, son analyse recoupe la meilleure résistance de l'industrie dans les régions du Sud que nous avons notée sur longue période et que Lacroix relève lors de la dernière crise (Lacroix, 2010). Notre classe des zones les plus industrielles et celle des zones très orientées vers l'administration correspondent de même fréquemment à des territoires que Davezies identifie respectivement comme « marchand en difficulté » et « non marchand en difficulté ». Ces deux classes ont eu les plus faibles croissances de l'emploi dans les années 2000. Détaillant les handicaps à l'origine de ces difficultés, Davezies conclut sur la nécessité d'un renouveau productif, si les années à venir sont marquées par le freinage de la dépense publique, les limites de l'économie résidentielle et l'enjeu de la compétitivité. Il ajoute que ce redressement serait fondé sur les zones que nous avons identifiées comme étant les plus performantes, à savoir les métropoles. Ceci risque de creuser les disparités entre territoires, et imposerait donc de revoir les mécanismes de développement et de solidarité qui ont prévalu jusqu'à présent. □



---

## BIBLIOGRAPHIE

- Basso C., Gaudron G. et Morel B. (2006)**, « La répartition spatiale de l'emploi et des salaires en 2004 », *Insee Première*, n° 1100.
- Brenot-Ouldali A. et Quarré D. (1984)**, « Les effectifs des agents de l'État de 1975 à 1982 », *Économie et Statistique*, n° 167, pp. 17-33.
- Cadel N. et Calzada C. (2000)**, « La géographie de l'emploi industriel en Ile-de-France », *Réalités industrielles*, Annales des Mines.
- Carré D. et Levratto N. (2013)**, « Les entreprises du secteur compétitif dans les territoires. Les déterminants de la croissance », *Étude AdCF*, AdCF Caisse des Dépôts.
- Cases C. et Missègue N. (2001)**, « Une forte segmentation de l'emploi dans les activités de services », *Économie et Statistique*, n° 344, pp. 81-108.
- Cahuc P. et Debonneuil M. (2004)**, *Productivité et emploi dans le tertiaire*, rapport du Conseil d'analyse économique, n° 5.
- Centre d'analyse stratégique, DARES (2007)**, *Les métiers en 2015*, rapport du groupe de travail « Prospective des métiers et qualifications ».
- Consales G., Fesseau M. et Passeron V. (2009)**, « La consommation des ménages depuis cinquante ans », dans *Cinquante ans de consommation en France*, Insee Références.
- Cour des comptes (2009)**, *Les effectifs de l'État 1980-2008, un état des lieux*, rapport public thématique, La Documentation française.
- Daudin G. et Levasseur S. (2005)**, « Délocalisations et concurrence des pays émergents : mesurer l'effet sur l'emploi en France », *Revue de l'OFCE*, n° 94, pp. 131-160.
- Davezies L. (2003)**, *Un essai de typologie des formes du développement territorial en France*, Rapport à l'Institut Caisse des Dépôts, Ceil-Créteil-Université Paris XII.
- Davezies L. (2004)**, « Formes du développement des territoires et pauvreté », dans *Travaux de l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion 2003-2004*, La Documentation française.
- Davezies L. (2008)**, *La République et ses territoires*, Éditions du Seuil.
- Davezies L. (2012)**, *La crise qui vient : la nouvelle fracture territoriale*, Éditions du Seuil.
- Degorre A., Martinelli D. et Prost. C. (2009)**, « Accès à l'emploi et carrière : le rôle de la formation initiale reste déterminant », *Formation et emploi*, édition 2009.
- Demmou L. (2010)**, « Le recul de l'emploi industriel en France entre 1980 et 2007 - ampleur et principaux déterminants : un état des lieux », *Économie et Statistique*, n° 438-440, pp. 273-296.
- Duchâteau A., Crête E. et Gabrielli D. (2012)**, *Lignes de métiers bancaires, Rapport d'un groupe de travail du CNIS*, n° 128, Conseil national de l'information statistique, Mai Juin.
- Flachère M. (2010)**, « Les revenus d'activité des indépendants du commerce, de l'industrie, du BTP et des services en 2007 », *Insee Première*, n° 1306.
- Floch J.M. et Lainé F. (2013)**, « Les métiers dans les territoires : maintien de la spécificité de l'Île-de-France, fort développement des cadres dans les grandes aires urbaines de province », *Insee Première*, n° 1478.
- Fournier J. M. et Marionnet D. (2011)**, « L'activité bancaire mesurée par les banques et la comptabilité nationale », *Insee Première*, n° 1285.
- Gilli F. (2005)**, « La région parisienne entre 1975 et 1999 : une mutation géographique et économique », *Économie et Statistique*, n° 387 pp. 3-33.
- Insee (2012)**, *Emploi et Salaires*, Insee Références.
- Lacroix S. (2010)**, « Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions », *Insee Première*, n° 1295.
- Lainé F. (2011)**, « Compétences transversales et compétences transférables : des compétences qui facilitent les mobilités professionnelles », *La Note d'analyse*, n° 219, Centre d'analyse stratégique.
- Laganier J. et Morel B. (2006)**, « Sept zones d'emploi sur dix ont une base économique à dominante industrielle », *La France et ses régions*, édition 2006, Insee Références.
- Louvot C. (1996)**, « Le BTP depuis 1945 », *Insee Première*, n° 472.

- Malègue C. (2010)**, « Les personnels de l'Éducation nationale au 31 janvier 2009 », *Note d'information*, n° 1002, Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- Marchand O. (2010)**, « 50 ans de mutations de l'emploi, Premiers résultats du recensement de la population de 2007 », *Insee Première*, n° 1312.
- Meron M., Omalek L. et Ulrich V. (2009)**, « Métiers et parcours professionnels des hommes et des femmes », dans *France, portrait social*, édition 2009, Insee.
- Niel X. et Okhman M. (2007)**, « Les ressorts de l'économie des services : dynamique propre et externalisation », *Insee Première*, n° 1163.
- Observatoire des territoires (2012)**, *Dynamiques, interdépendances et cohésion des territoires*, rapport de l'observatoire des territoires 2011, La Documentation française, pp. 94-97.
- Piketty T. (1998)**, « L'emploi dans les services en France et aux États-Unis : une analyse structurelle sur longue période », *Économie et Statistique*, n° 318, pp. 73-99.
- Romestaing P. dir. (2012)**, *Atlas de la démographie médicale en France*, Ordre national des médecins.
- Rouquette C. (1999)**, « L'emploi dans les services marchands », *Synthèses* n° 24, Insee.
- Royer J. F. (2001)**, « Quelques tendances affectant la répartition spatiale de la population, de l'emploi, de la valeur ajoutée en France métropolitaine, entre 1982 et 1999 », annexe au rapport n° 31 du Conseil d'analyse économique, *Aménagement du territoire*, La Documentation française.
- Scheweyer F.-X. (2000)**, « Histoire et démographie médicales », *Adsp* n° 32, Haut Conseil de la santé publique.
- Sourd C. (2012)**, « L'attractivité économique des territoires », *Insee Première*, n° 1416.
- Van Puymbroeck C. et Reynard R. (2010)**, « Répartition géographique des emplois : les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion, de décision », *Insee Première*, n° 1278.
- Veltz P. (2008)**, *La grande transition. La France dans le monde qui vient*, Éditions du Seuil.
- Vitteck (2007)**, « La construction progresse encore en 2006 », *Insee Première*, n° 1145.
- Warzee C. (2003)**, « L'évolution des marchés locaux du travail de 1962 à 1999 : quatre grands types de zones d'emploi », *Insee Première*, n° 908.

## ANNEXE 1

**EMPLOI EN FRANCE MÉTROPOLITAINE EN 1975, 1990 ET 2009 (NIVEAUX NAP 40 ET NAF 38)**

NAP40	libellé du secteur	1 975	1 990	NAF 38	2009	
T01	T01 Agriculture, sylviculture, pêche	2 108 280	1 268 690	AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	753 931
T02	T02 Industr. de la viande et du lait	162 600	189 040	BZ	Industries extractives	27 376
				CA	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	600 800
T03	T03 Autres ind. agricoles et alimen.	438 815	437 319	CB	Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	143 271
T04	T04 Prod.combust.minér. solides,coké	85 590	24 132	CC	Travail du bois, industries du papier et imprimerie	251 595
T05	T05 Prod.de pétrole et de gaz natur.	44 715	31 264	CD	Cokéfaction et raffinage	11 517
T06	T06 Prod. et distrib.électr.,gaz,eau	170 785	207 024	CE	Industrie chimique	154 338
T07	T07 Pr.min.,mét.fer.,1e transf.acier	225 845	89 416	CF	Industrie pharmaceutique	95 045
T08	T08 Pr.min.,mét.,demi-prod.non ferr.	66 625	56 804	CG	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	318 934
T09	T09 Pr.matériaux de cons.,minér.div.	224 385	152 568	CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	435 255
T10	T10 Industrie du verre	75 570	59 345	CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	143 650
T11	T11 Chimie base,pr.fils artif.,synt	190 920	124 246	CJ	Fabrication d'équipements électriques	123 313
T12	T12 Parachimie et ind.pharmaceutiqu	161 505	195 036	CK	Fabrication de machines et équipements n.c.a.	206 535
T13	T13 Fonderie et travail des métaux	555 905	453 942	CL	Fabrication de matériels de transport	379 961
T14	T14 Construction mécanique	604 040	432 781	CM	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	335 958
T15	T15 Construction électrique,électro.	586 470	484 695	DZ	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	172 649
T16	T16 Constr.véh.autom.,mat.transp. te	495 515	382 880	EZ	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	175 507
T17	T17 Constr.nav.et aéronaut.,armemen	237 640	281 348	FZ	Construction	1 779 499
T18	T18 Ind. textile et de l'habillemen	683 610	380 674	GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	3 338 914
T19	T19 Ind. du cuir et de la chaussure	137 375	77 598	HZ	Transports et entreposage	1 350 492
T20	T20 Ind. bois et ameublement;ind.di	380 830	333 582	IZ	Hébergement et restauration	978 028
T21	T21 Industrie du papier et du carto	145 015	111 208	JA	Edition, audiovisuel et diffusion	235 799
T22	T22 Imprimerie, presse, édition	221 115	259 021	JB	Télécommunications	150 867
T23	T23 Ind. caoutch.,transf. mat. plas	226 330	225 862	JC	Activités informatiques et services d'information	335 860
T24	T24 Bâtiment, génie civil et agricole	1 896 615	1 652 504	KZ	Activités financières et d'assurance	882 676
T25	T25 Commerce de gros alimentaire	269 270	279 876	LZ	Activités immobilières	355 055
T26	T26 Commerce de gros non alimentair	559 390	747 944	MA	Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	974 714
T27	T27 Commerce de détail alimentaire	556 315	682 615	MB	Recherche-développement scientifique	161 561
T28	T28 Commerce de détail non aliment.	959 295	952 405	MC	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	231 971
T29	T29 Répar., commerce de l'automobil	356 545	447 616	NZ	Activités de services administratifs et de soutien	1 356 704
T30	T30 Hôtels, cafés, restaurants	559 235	732 101			

→

## ANNEXE 1 (SUITE)

**EMPLOI EN FRANCE MÉTROPOLITAINE EN 1975, 1990 ET 2009 (NIVEAUX NAP 40 ET NAF 38)**

NAP40	libellé du secteur	1 975	1 990	NAF 38	2009	
T31	T31 Transports	866 900	929 467	OZ	Administration publique	2 507 065
T32	T32 Télécommunications et postes	401 475	483 588	PZ	Enseignement	1 916 094
T33	T33 Serv. marchands rendus aux entr	787 210	1 424 498	QA	Activités pour la santé humaine	1 707 182
T34	T34 Serv. march. rendus aux particu	1 442 990	4 220 275	QB	Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	1 760 510
T35	T35 Location, crédit bail immobilier	56 250	77 556	RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	380 947
T36	T36 Assurances	127 080	162 893	SZ	Autres activités de services	786 616
T37	T37 Organismes financiers	375 220	459 028	TZ	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	180 248
T38	T38 Services non marchands	3 405 455	2 559 489	UZ	Activités extra-territoriales	18 016
		20 848 725	22 070 330			25 718 453

Lecture : l'emploi est considéré au lieu de travail.

Champ : France métropolitaine.

Source : recensements de la population, Insee.

## ANNEXE 2

## TABLE DE DÉCISION POUR LA COMPOSITION DES SPHÈRES EN FONCTION DE L'ACTIVITÉ

Sphère Agriculture		
NAP 15-section	U01 Agriculture	A Agriculture, sylviculture, pêche
Sphère Industrie		
NAP 15-section	U02 Industries agro-alimentaires (sauf 3504, 3840,3850, hors boulangeries, pâtisseries, charcuteries) U03 Énergie (sauf 0801, production et distribution d'eau) U04 Industrie des biens intermédiaires U05A Industries des biens d'équipement électriques U05B Industries des biens d'équipement électriques U05C Industrie automobile U06 Industries des biens de consommation	B,C, D et E Industrie manufacturière, industrie extractive et autres sauf 1013B, 1071B, 1071C, 1071D, hors charcuteries, boulangeries, , pâtisseries) et sauf : 36-39 Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
Sphère Construction		
NAP 15-section	U07 Bâtiment, génie civil et agricole	F Construction sauf 41.1 Promotion immobilière
Sphère Tertiaire productif		
section		M Activités spécialisées sauf 75, Activités vétérinaires J Information et communication, sauf 6110Z, 6120Z et 6130Z (télécommunications filaires, sans fil et autres) et sauf 5914 Z Projection de films cinématographiques.
NAP 40-Division	T25 Commerce de gros alimentaire T26 Commerce de gros non alimentaire	78 Activités liées à l'emploi 80 Enquêtes et sécurité 81 Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager sauf 8110Z, activités combinées de soutien lié au bâtiments 82 Activités administratives et autres 46 Commerce de gros à l'exception des automobiles et des motocycles 50 Transports par eau 52 Entreposage et services auxiliaires des transports (sauf 5223Z, Services auxiliaires des transports aériens)
NAP 90 - Groupes	S71 Transports maritimes S73 Activités annexes de transports et entrepôts (hors 7301, 7304, 7305, 7306) S74 Auxiliaires de transports et agences de voyage, (hors 7409) S76 Holdings S77 Activités d'études, conseil, assistance S80 Locations mobilières S81 Locations immobilières sauf 8111 S83 Recherche (services marchands) S93 Recherche (Services non marchands)	773 Location et location bail d'autres machines, équipements et biens 774 Location et location bail de propriété 49.2 Transport ferroviaire de fret 49.4 et 49.5 Transports routier de fret et par conduites (sauf 4942Z, services de déménagement) 512 Transport aérien de fret et transport spatial
NAP 600 - Sous-classes	6911 Transports routiers de marchandises 6912 Camionnage 7002 Transports fluviaux de marchandises 7902 Promotion en infrastructures 7903 Supports juridiques de programmes 8601 Radiodiffusion et télévision	4110B Promotion immobilière de bureaux 4110C Promotion immobilière d'autres bâtiments 4110D Supports juridiques de programme 6820B Location de terrains et d'autres biens immobiliers 6130Z Télécommunications par satellite 6391Z Agences de presse 4791A Vente à distance sur catalogue général 4791B Vente par correspondance spécialisée
Sphère Tertiaire résidentiel		
NAP 15-section	U12 Assurances U13 Organismes financiers	K Activités financières et d'assurance L Activités immobilières (sauf 68.20B) I Hébergement et restauration R Arts, spectacles et activités récréatives S Autres activités de services (sauf 94 Activités des organisations associatives) T Activités des ménages en tant qu'employeur





## ANNEXE 2 (SUITE)

## TABLE DE DÉCISION POUR LA COMPOSITION DES SPHÈRES EN FONCTION DE L'ACTIVITÉ

NAP 40-Divisions	T27 Commerce de détail alimentaire T28 Commerce de détail non alimentaire T29 Réparation et commerce de l'automobile T30 Hôtels, cafés, restaurants T32 Télécommunications et postes T35 Location et crédit bail immobilier	45 Commerce et réparation d'automobiles et motos 47 Commerce de détail, à l'exception des automobiles et motocycles (sauf 47.91A et 47.91B) 61 Télécommunications (sauf 6130Z) 53 Activités de poste et de courrier 79 Activité des agences de voyage et voyagistes 36-39 Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
NAP 90 - NES 114	S68 Transports ferroviaires S56 Récupération S66 Réparations diverses S68 Transports ferroviaires S69 Transports routiers hors 6911, 6912 S72 Transports aériens S78 Auxiliaires financiers d'assurance S79 Promoteurs et sociétés immobilières (sauf 7902, 7903) S86 Services récréatifs, culturels et sportifs (marchands) S87 Services divers (marchands) S96 Services récréatifs, culturels et sportifs (non marchands)	771 Location et location bail de véhicules automobiles 772 Location et location bail de biens personnels et domestiques 511 Transport aérien de passagers 491 Transport ferroviaire interurbain de voyageurs 493 Autres transports terrestres de voyageurs 855 Autres activités d'enseignement
NAP 600 - NAF 700	3504 Fabrication de charcuterie et de conserve de viandes 3840 Boulangerie pâtisserie 3850 Pâtisserie 7301 Gares routières 7304 Aéroports 7305 Exploitation d'ouvrages routiers à péage 7306 Exploitation de parkings 7409 Agences de voyage 7901 Promotion immobilière 8111 Location de logements 8205 Professeurs indépendants 8206 Auto-écoles, écoles de pilotage	1013B, Charcuteries 1071B Cuissons de produits de boulangerie 1071C Boulangerie et boulangerie-pâtisserie 1071D, Pâtisseries 4942Z, Services de déménagement 8110Z, Activités combinées de soutien lié aux bâtiments 5221Z Services auxiliaires des transports terrestres 5223Z Services auxiliaires des transports aériens 4110A Promotion immobilière 5914 Z Projection de films cinématographiques
Sphère Éducation, Santé, action sociale		
NES 16		P Enseignement (sauf 85.5 Autres activités d'enseignement) Q Santé Humaine et action sociale
NAP 90	S82 Enseignement (services marchands, hors 8205, 8206) S84 Santé (services marchands) S85 Action sociale (services marchands) S92 Enseignement (services non marchands) S94 Santé (services non marchands) S97 Services divers fournis à la collectivité (non marchands)	75 Activités vétérinaires
Sphère Administration		
NES 16 Section		O Administration publique U Activités extra-territoriales
NAP 90	S90 Administration générale S91 Prévoyance et sécurité sociale S99 Représentations diplomatiques étrangères; organismes internationaux	94 Activités des organisations associatives

Lecture : pour chaque sphère est donnée la composition selon les postes des nomenclatures NAP et NAF rév. 2.  
La deuxième colonne donne la composition dans la nomenclature NAP, qui était en usage pour 1975, 1982 et 1990.  
La troisième colonne donne la composition selon la nomenclature NAF rév. 2, qui était en usage pour 2009. La composition selon la nomenclature NAF en usage pour 1990 et 1999 n'est pas reprise ici mais elle correspond assez largement à celle de la NAF rév. 2.

## REMARQUES SUR LA COMPOSITION DES SPHÈRES D'ACTIVITÉ

La présentation par sphère que nous adoptons vise à répondre aux objectifs de toute classification économique : pertinence, lisibilité, stabilité temporelle. Selon les deux premiers objectifs, notre découpage rejoint les classements communément suivis dans les approches par base ou par sphère (cf. encadré 2). Conformément à l'objectif de stabilité, se placer au niveau agrégé des sphères permet de limiter l'impact des changements de nomenclatures, dont quatre se succèdent depuis 1975. En effet, nous reclassons systématiquement les postes de niveau inférieur de façon cohérente sur l'ensemble de la période. Dans le partage des activités entre les sphères productive et résidentielle, nous respectons en outre la grille d'analyse publiée par l'Insee sur la nature présente / non présente des emplois (disponible sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique Définitions et méthodes/ Grilles d'analyse).

La sphère productive rassemble l'agriculture, l'industrie et le tertiaire productif. Ces trois activités ont pour point commun une production qui peut être exportée hors du territoire où elle est produite. Même si elle s'organise désormais dans le cadre de la politique agricole commune, l'agriculture obéit toujours à des enjeux de compétitivité, comme l'illustre l'essor récent des exportations de viande de l'Allemagne. La sphère industrielle que nous distinguons est moins étendue que l'ensemble du secteur industriel que présentent les nomenclatures successives. En effet, sur toute la période, nous reclassons dans la sphère résidentielle l'artisanat commercial (boulangeries, pâtisseries, charcuteries). Nous y reclassons également la production et la distribution d'eau, qui ont été classées dans le secteur industriel à partir de la NAF 1993, ainsi que la gestion des déchets et la dépollution, qui l'ont rejoint à partir de la NAF 2008. La sphère que nous distinguons contient ainsi moins d'emplois que le secteur industriel, avec un écart de 10 % en 1975 et de 16 % en 2009. En niveau comme en évolution, le constat de baisse

de l'industrie est donc un peu amplifié par rapport à ce qui ressortirait d'une lecture sectorielle. Cette approche par sphère nous paraît toutefois préférable, au vu des trois principes précédemment invoqués. Le tertiaire productif rassemble le commerce de gros, le transport de marchandises et la plupart des services aux entreprises.

La sphère résidentielle réunit la construction et le tertiaire identifié comme tel. La promotion immobilière est reclassée de la construction vers le tertiaire productif. Le tertiaire résidentiel regroupe le commerce de détail, les services aux particuliers et le transport de voyageurs. L'artisanat commercial y est reclassé de même que les auto-écoles. Les activités financières et d'assurances sont classées en totalité dans le tertiaire résidentiel ce qui est sans doute excessif. L'activité des banques s'est déplacée de plus en plus de l'intermédiation du crédit vers les interventions sur les marchés financiers, comme l'ont montré des travaux récents (Fournier et Marionnet, 2010 ; Duchâteau, Cretè et Gabrielli, 2012). Toutefois, ces travaux montrent aussi à quel point il est difficile jusqu'à présent de segmenter les activités des banques dans les nomenclatures comme dans les lignes de métiers utilisées pour le *reporting* par les financiers eux-mêmes. Sur l'ensemble de la période, la cohérence temporelle et les nomenclatures disponibles conduisent donc à classer la totalité des emplois de banques et assurances dans la sphère résidentielle. Ceci est du reste conforme à la grille d'analyse de l'Insee.

La sphère de l'éducation, santé, action sociale et celle de l'administration ont en commun d'être financées majoritairement voire en totalité par les prélèvements obligatoires. L'activité des auto-écoles et celle des professeurs indépendants de loisirs sont reclassées vers la sphère résidentielle. Nous y avons toutefois conservé les activités vétérinaires, dans un souci de lisibilité et faute de pouvoir partager cette position entre tertiaire résidentiel (qui correspondrait mieux aux animaux de compagnie) et agriculture (qui correspondrait aux animaux d'élevage).

## PART DES SPHÈRES DANS L'EMPLOI EN 1975, 1990 ET 2009

En %

	1975			1990			2009		
	Productive	Résidentielle	Publique	Productive	Résidentielle	Publique	Productive	Résidentielle	Publique
Île-de-France	43,0	42,2	14,8	40,2	35,5	24,3	35,4	36,7	28,0
Champagne-Ardenne	53,6	28,3	18,1	47,6	26,9	25,4	38,8	28,9	32,3
Picardie	55,7	26,9	17,4	46,7	27,6	25,7	37,0	30,2	32,8
Haute-Normandie	53,1	30,4	16,5	46,3	29,7	24,0	37,5	31,4	31,1
Centre	50,9	31,2	17,9	45,5	30,0	24,6	37,1	31,5	31,5
Basse-Normandie	54,3	28,2	17,6	45,9	28,0	26,1	35,7	32,3	32,0
Bourgogne	51,0	30,8	18,2	44,2	30,6	25,2	36,0	31,9	32,1
Nord-Pas-de-Calais	54,4	28,4	17,2	43,1	28,4	28,5	34,7	31,2	34,1
Lorraine	51,5	28,6	19,9	42,3	28,6	29,2	33,0	31,4	35,7
Alsace	50,2	30,2	19,6	47,1	28,8	24,1	38,6	31,5	29,9
Franche-Comté	58,1	24,4	17,5	49,1	25,2	25,7	38,4	28,9	32,7
Pays-de-la-Loire	54,0	28,7	17,4	46,3	28,8	25,0	39,5	31,1	29,3
Bretagne	50,4	29,7	19,9	42,5	28,9	28,7	35,8	31,7	32,5
Poitou-Charentes	50,7	30,8	18,5	43,2	30,4	26,4	34,2	33,1	32,7
Aquitaine	47,8	32,5	19,8	40,9	32,2	26,9	33,8	34,2	32,0
Midi-Pyrénées	48,3	30,5	21,2	41,5	30,0	28,5	35,2	32,3	32,5
Limousin	52,5	30,1	17,4	41,7	29,9	28,5	32,0	31,9	36,1
Rhone-Alpes	51,9	30,5	17,6	45,1	31,0	23,9	37,5	33,1	29,4
Auvergne	52,9	28,7	18,4	44,0	29,1	26,9	35,1	31,7	33,2
Languedoc-Roussillon	40,9	35,4	23,7	34,3	34,8	30,9	28,0	36,6	35,4
PACA	36,7	40,2	23,1	31,7	38,1	30,3	28,3	37,0	34,6
Corse	36,6	39,4	24,0	24,6	41,1	34,3	20,8	43,1	36,1
Métropole	47,6	34,4	18,1	42,2	31,7	26,2	35,1	33,5	31,4
Guadeloupe	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	23,2	36,6	40,3
Martinique	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	23,5	35,9	40,6
Guyane	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	25,5	29,4	45,1
La Réunion	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	21,9	35,2	42,9
France entière	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	34,9	33,5	31,6
Coefficients de variation entre régions de métropole	0,12	0,14	0,12	0,13	0,12	0,10	0,13	0,10	0,07

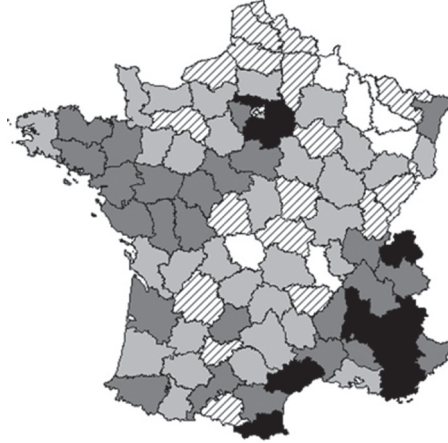
Lecture : l'emploi est considéré au lieu de travail.

Champ : France métropolitaine pour 1975 et 1999. France métropolitaine et départements d'outre-mer (hors Mayotte) pour 2009.

Source : recensements de la population, Insee.

**ÉVOLUTIONS INTERCENSITAIRES DE L'EMPLOI DE 1975 À 2009**

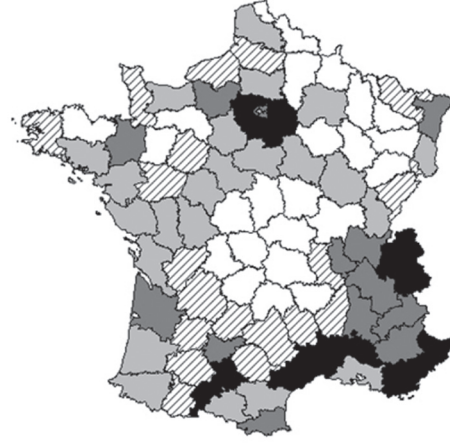
Évolution de l'emploi départemental entre 1975 et 1982



évolution de 1975 à 1982 (en %)

■ de 10 à 18,1	▨ de - 3 à 0
■ de 5 à 10	□ de - 7,8 à - 3
■ de 0 à 5	

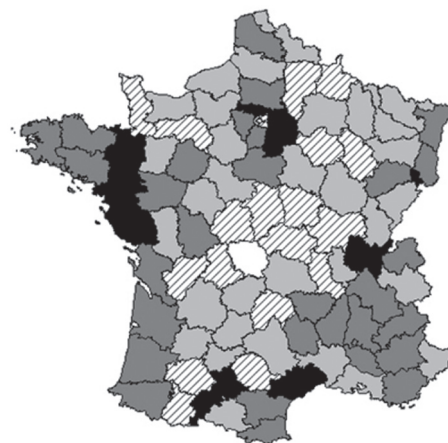
Évolution de l'emploi départemental entre 1982 et 1990



évolution de 1982 à 1990 (en %)

■ de 10 à 24,3	▨ de - 3 à 0
■ de 5 à 10	□ de - 12,2 à - 3
■ de 0 à 5	

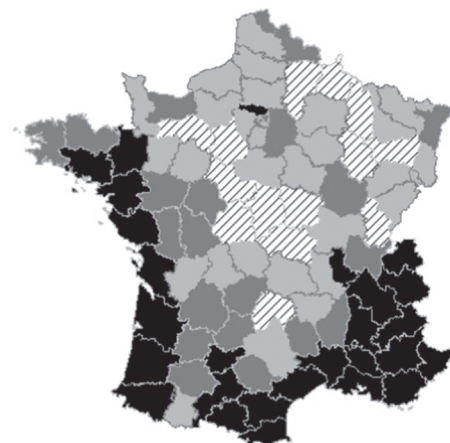
Évolution de l'emploi départemental entre 1990 et 1999



évolution de 1990 à 1999 (en %)

■ de 10 à 16	▨ de - 5 à 0
■ de 5 à 10	□ de - 11,8 à - 5
■ de 0 à 5	

Évolution de l'emploi départemental entre 1999 et 2009

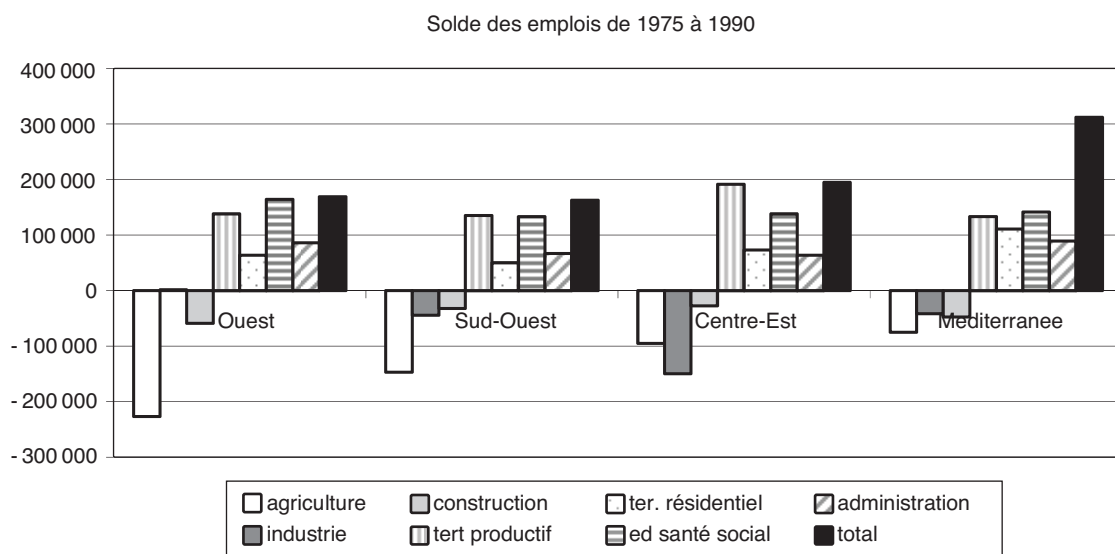
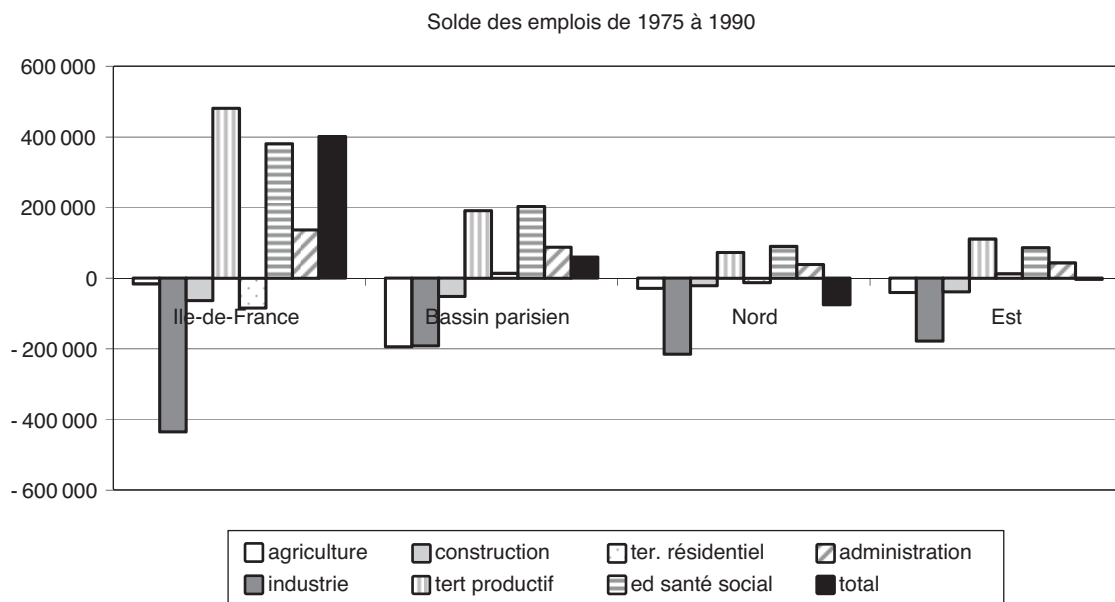


évolution de 1999 à 2009 (en %)

■ de 0 % à moins de 5 %
■ de 5 % à moins de 10 %
■ de 10 % à moins de 15 %
▨ de 15 % à 41 %

Lecture : l'emploi est considéré au lieu de travail.  
 Champ : France métropolitaine.  
 Source : recensements de la population, Insee.

**ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI PAR ZEAT  
A-PÉRIODE 1975-1990  
SOLDE DES EMPLOIS PAR SPHÈRE**



Lecture : l'emploi est considéré au lieu de travail.  
 Champ : France métropolitaine.  
 Source : recensements de la population, Insee.

**Évolution annuelle de l'emploi de 1975 à 1990, par ZEAT, partage entre combinaison de structure initiale d'activités et effet local propre**

En %

	Variation de l'emploi entre 1975 et 1990	Écart à la moyenne de la métropole (0,38 %)	Effet structurel (structure initiale des emplois)	Effet local propre	Variation de la population entre 1975 et 1990
Île de France	0,55	0,17	0,34	- 0,17	0,50
Bassin parisien	0,10	- 0,28	- 0,21	- 0,06	0,42
Nord	- 0,38	- 0,76	- 0,09	- 0,67	0,08
Est	- 0,01	- 0,39	- 0,08	- 0,31	0,15
Ouest	0,42	0,04	- 0,25	0,28	0,52
Sud Ouest	0,50	0,12	- 0,14	0,26	0,45
Centre Est	0,51	0,13	- 0,12	0,25	0,58
Méditerranée	0,98	0,60	0,38	0,01	1,02
Métropole	0,38	0,00	0,38	0,00	0,49

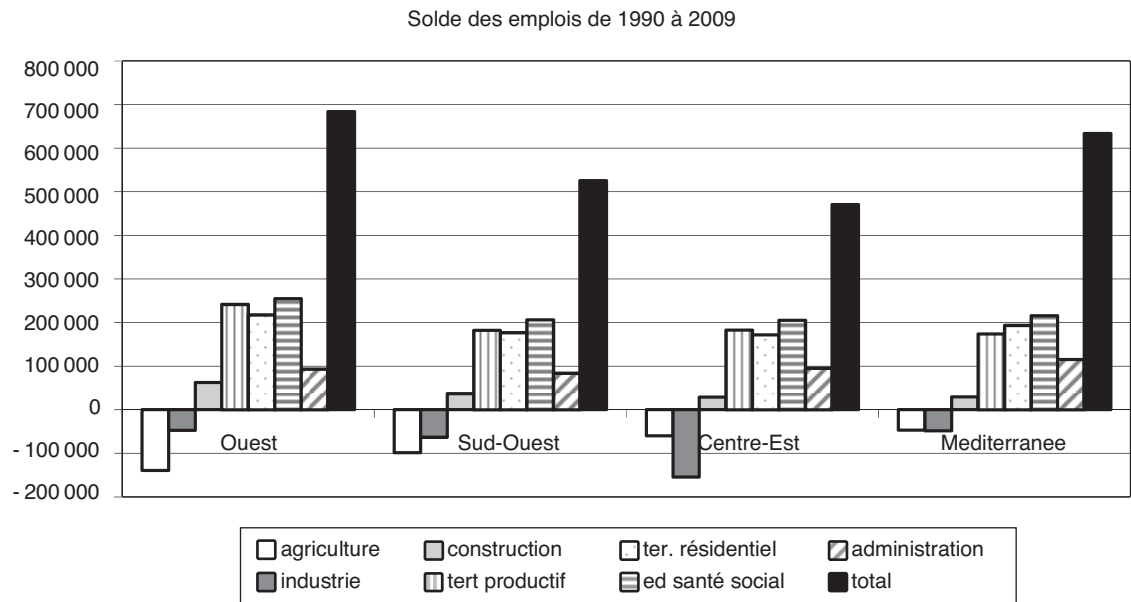
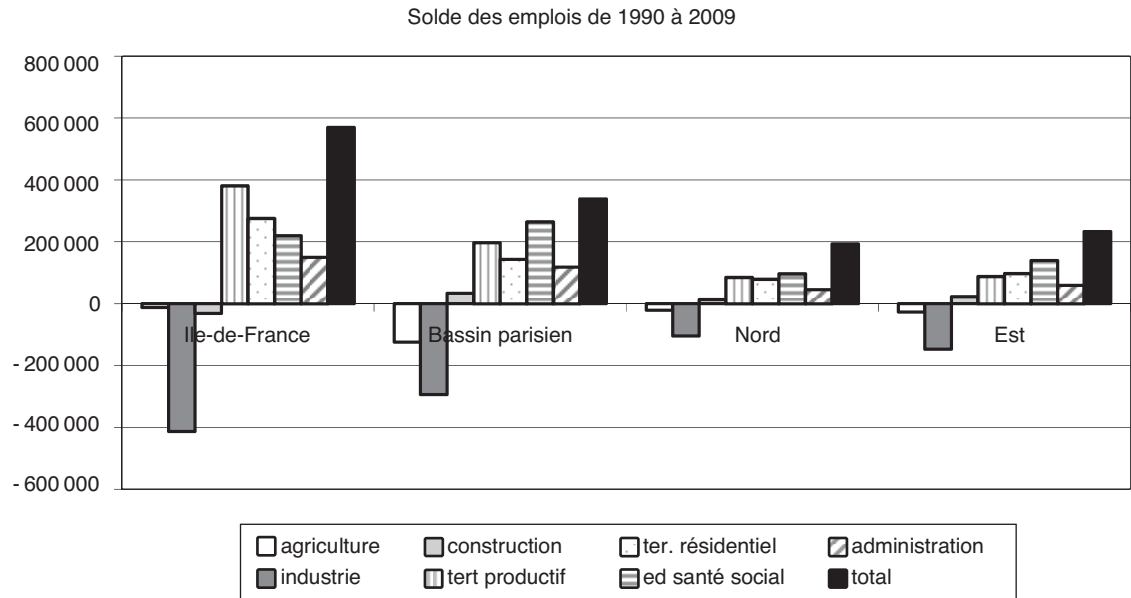
*Lecture : l'effet structurel représente l'effet induit par la structure d'activités de la ZEAT en 1975. Il est calculé en multipliant l'emploi initial de chaque sphère par l'évolution relative de l'emploi de la même sphère pour l'ensemble de la métropole. L'effet local propre est la différence entre l'évolution relative de la ZEAT et son effet structurel. L'emploi est considéré au lieu de travail selon l'activité principale de l'établissement.*

*Champ : France métropolitaine*

*Source : recensements de la population, Insee.*



**ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI PAR ZEAT  
B- PÉRIODE 1990-2009  
SOLDE DES EMPLOIS PAR SPHÈRE**



Lecture : l'emploi est considéré au lieu de travail.  
Champ : France métropolitaine.  
Source : recensements de la population, Insee.

**Évolution annuelle de l'emploi de 1990 à 2009, par ZEAT, partage entre combinaison de structure initiale d'activités et effet local propre**

En %

	Variation de l'emploi entre 1990 et 2009	Écart à la moyenne de métropole (0,81 %)	Effet structurel (structure initiale des emplois)	Effet local propre	Variation de la population entre 1990 et 2009
Île de France	0,56	- 0,25	0,30	- 0,55	0,51
Bassin parisien	0,44	- 0,37	- 0,22	- 0,15	0,24
Nord	0,74	- 0,07	- 0,02	- 0,05	0,09
Est	0,63	- 0,18	- 0,14	- 0,04	0,34
Ouest	1,16	0,35	- 0,19	0,54	0,68
Sud Ouest	1,11	0,30	- 0,09	0,39	0,71
Centre Est	0,86	0,06	- 0,10	0,16	0,63
Méditerranée	1,29	0,48	0,81	0,01	0,87
Métropole	0,81	0,00	0,81	0,00	0,52

*Lecture : l'effet structurel représente l'effet induit par la structure d'activités de la ZEAT en 1990. Il est calculé en multipliant l'emploi initial de chaque sphère par l'évolution relative de l'emploi de la même sphère pour l'ensemble de la métropole. L'effet local propre est la différence entre l'évolution relative de la ZEAT et son effet structurel. L'emploi est considéré au lieu de travail selon l'activité principale de l'établissement.*

*Champ : France métropolitaine*

*Source : recensements de la population, Insee.*

## STRUCTURES D'EMPLOI DES ZEAT PAR SPHÈRES D'ACTIVITÉ

## Année 1975

En %

	Île-de-France	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud Ouest	Centre Est	Méditerranée	Métropole
<b>Sphère « productive » dont :</b>	<b>43,0</b>	<b>51,8</b>	<b>53,3</b>	<b>51,2</b>	<b>50,4</b>	<b>47,1</b>	<b>50,6</b>	<b>36,4</b>	<b>47,6</b>
Agriculture	0,9	13,2	5,6	6,1	20,7	18,7	9,6	10,3	10,1
Industrie	28,1	31,4	39,6	38,1	22,2	21,2	33,4	16,4	28,4
Tert productif	14,0	7,2	8,0	6,9	7,4	7,2	7,6	9,8	9,1
<b>Sphère « résidentielle » dont :</b>	<b>42,2</b>	<b>30,6</b>	<b>29,5</b>	<b>29,5</b>	<b>31,1</b>	<b>32,9</b>	<b>31,6</b>	<b>40,3</b>	<b>34,4</b>
Construction	8,1	8,4	7,7	8,5	10,0	9,7	9,1	12,5	9,1
Ter. résidentiel	34,1	22,2	21,8	21,0	21,1	23,2	22,5	27,7	25,3
<b>Sphère « publique » dont :</b>	<b>14,8</b>	<b>17,6</b>	<b>17,2</b>	<b>19,3</b>	<b>18,6</b>	<b>20,0</b>	<b>17,8</b>	<b>23,3</b>	<b>18,0</b>
Educ., santé, social	6,3	10,7	11,1	12,0	11,7	12,3	11,5	13,1	10,5
Administration	8,5	6,9	6,1	7,3	6,9	7,8	6,3	10,2	7,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'emplois	4 674 510	3 805 890	1 363 500	1 846 875	2 623 910	2 093 155	2 459 350	1 981 535	20 848 725
Part de l'emploi	22,4	18,3	6,5	8,9	12,6	10,0	11,8	9,5	100,0

## Année 1990

En %

	Île-de-France	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud Ouest	Centre Est	Méditerranée	Métropole
<b>Sphère « productive » dont :</b>	<b>40,2</b>	<b>46,0</b>	<b>43,1</b>	<b>45,4</b>	<b>44,2</b>	<b>41,2</b>	<b>44,9</b>	<b>32,2</b>	<b>42,2</b>
Agriculture	0,5	7,9	3,7	4,0	11,3	10,8	5,3	5,6	5,8
Industrie	17,3	26,0	25,2	28,5	20,9	17,7	25,3	12,4	21,2
Tert productif	22,4	12,0	14,2	12,9	11,9	12,7	14,3	14,3	15,2
<b>Sphère « résidentielle » dont :</b>	<b>35,5</b>	<b>28,9</b>	<b>28,4</b>	<b>27,9</b>	<b>29,1</b>	<b>31,0</b>	<b>30,6</b>	<b>37,2</b>	<b>31,6</b>
Construction	6,2	7,0	6,4	6,4	7,3	7,5	7,4	8,8	7,1
Ter. résidentiel	29,3	22,0	22,0	21,5	21,9	23,5	23,2	28,4	24,6
<b>Sphère « publique » dont :</b>	<b>24,3</b>	<b>25,1</b>	<b>28,5</b>	<b>26,6</b>	<b>26,6</b>	<b>27,7</b>	<b>24,5</b>	<b>30,6</b>	<b>26,2</b>
Educ., santé, social	13,8	16,1	19,0	17,0	17,1	17,6	16,3	17,9	16,3
Administration	10,5	9,0	9,5	9,7	9,5	10,2	8,2	12,8	9,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'emplois	5 075 974	3 865 837	1 288 441	1 843 846	2 792 895	2 255 660	2 654 149	2 293 528	22 070 330
Part de l'emploi	23,0	17,5	5,8	8,4	12,7	10,2	12,0	10,4	100,0

→

## STRUCTURES D'EMPLOI DES ZEAT PAR SPHÈRES D'ACTIVITÉ

Année 2009

En %

	Île-de-France	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud Ouest	Centre Est	Méditerranée	Métropole
<b>Sphère « productive » dont :</b>	<b>35,4</b>	<b>37,0</b>	<b>34,7</b>	<b>36,2</b>	<b>37,1</b>	<b>34,2</b>	<b>37,1</b>	<b>27,9</b>	<b>35,1</b>
Agriculture	0,2	4,3	1,8	2,2	5,1	5,2	2,6	2,8	2,9
Industrie	8,3	16,9	14,8	18,2	15,4	12,1	16,5	8,0	13,2
Tert productif	26,9	15,8	18,1	15,7	16,5	16,8	18,0	17,1	19,0
<b>Sphère « résidentielle » dont :</b>	<b>36,7</b>	<b>31,1</b>	<b>31,2</b>	<b>30,9</b>	<b>31,7</b>	<b>33,1</b>	<b>32,8</b>	<b>37,1</b>	<b>33,5</b>
Construction	5,0	7,2	6,5	6,8	7,6	7,4	7,3	7,9	6,8
Ter. résidentiel	31,7	23,9	24,7	24,1	24,1	25,7	25,6	29,3	26,7
<b>Sphère « publique » dont :</b>	<b>28,0</b>	<b>31,9</b>	<b>34,1</b>	<b>32,9</b>	<b>31,2</b>	<b>32,7</b>	<b>30,0</b>	<b>34,9</b>	<b>31,4</b>
Educ., santé, social	15,9	20,8	22,8	21,5	20,8	21,4	20,0	21,0	19,9
Administration	12,1	11,1	11,3	11,5	10,3	11,3	10,0	13,9	11,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Nombre d'emplois	5 645 516	4 204 550	1 481 428	2 076 550	3 476 865	2 781 313	3 125 180	2 927 055	25 718 457
Part de l'emploi	22,0	16,3	5,8	8,1	13,5	10,8	12,2	11,4	100,0

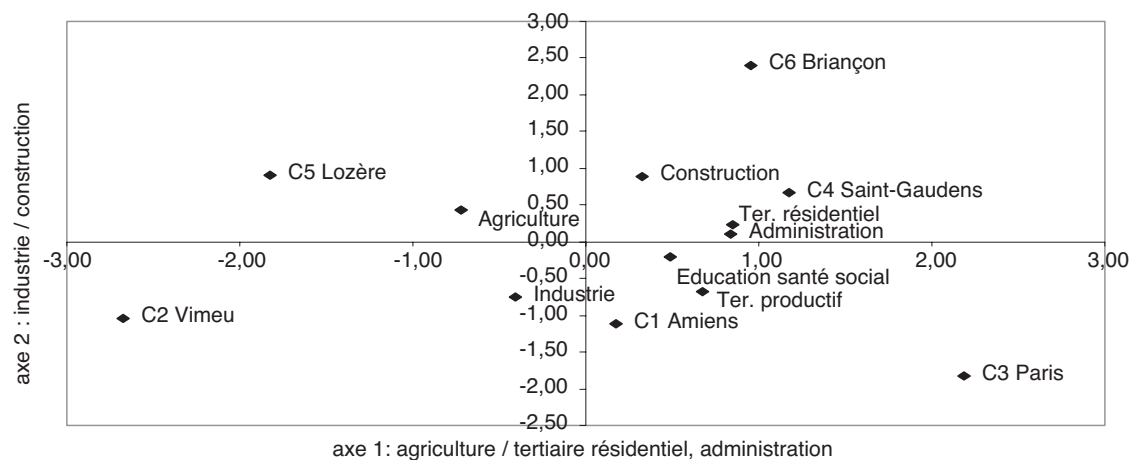
Lecture : emploi au lieu de travail selon l'activité principale de l'établissement

Champ : France métropolitaine.

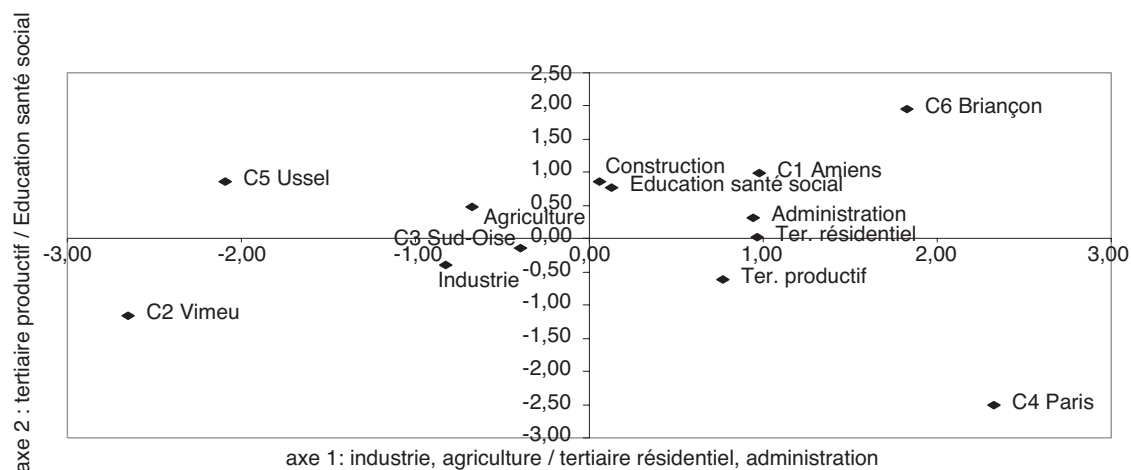
Source : recensements de la population, Insee

## AXES ET POSITION DES CLASSES DE ZONES D'EMPLOI (RÉSULTATS D'UNE ACP)

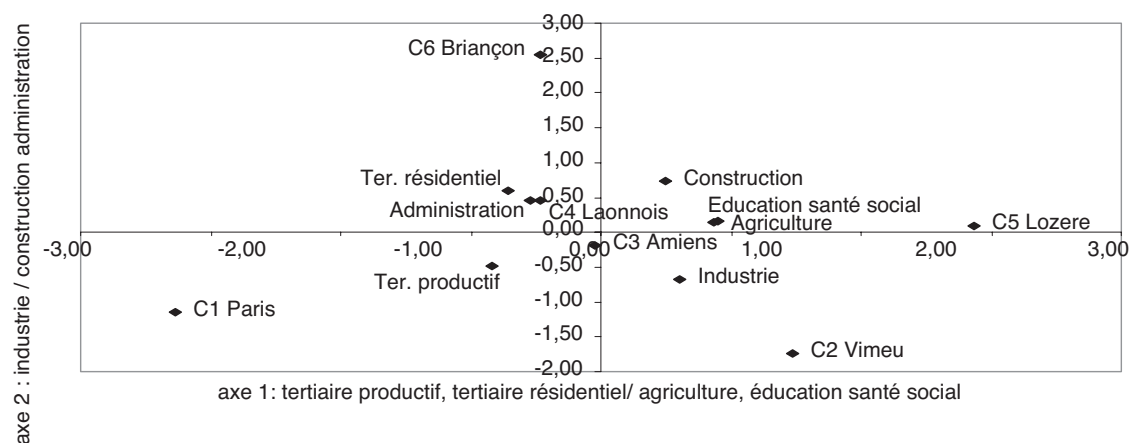
## Année 1975



## Année 1990



## Année 2009



Lecture : ces graphiques montrent les axes d'une analyse en composantes principales et la façon dont se positionnent les 6 classes de nos typologies en 1975, 1990 et 2009. Par exemple, en 2009, l'axe principal oppose les classes orientées vers le tertiaire productif à celles orientées vers l'agriculture, la santé et l'action sociale. La classe des tissus métropolitains (comme Paris) s'oppose à celles des zones rurales (comme la Lozère).

Champ : France métropolitaine.

Source : recensements de la population, Insee.